

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

SERVICE DE SÉCURITÉ
INCENDIE DE L'AGGLOMÉRATION
DE LONGUEUIL





TABLE DES MATIÈRES

Mot de la mairesse	4
Mot du directeur	5
Faits saillants	6
Regard sur le SSIAL	12
Organigramme	14
Localisation des casernes	15
Mesures préventives et relations avec la communauté	16
Organisation des secours publics	24
Sécurité civile, schéma et analyse	29
Logistique et équipes spécialisées	35
Planification et organisation des opérations et de la formation	38
Enjeux et perspectives 2022	40
Activités relatives au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en incendie révisé 2016-2020	41



MOT DE LA MAIRESSE

Encore une fois cette année, le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL) a su briller par son efficacité et son engagement. En tant que mairesse de Longueuil et présidente du comité exécutif de l'agglomération, je ne peux que me réjouir de voir le SSIAL remplir aussi haut la main sa mission, et ce, malgré les nombreux défis qui incombent au service.

Même en pleine pandémie, le SSIAL a ainsi non seulement réussi à assurer la continuité des services offerts à la population et la sécurité du personnel, mais a également offert un soutien à la coordination des organisations municipales de sécurité civile (OMSC). En effet, le SSIAL a contribué de façon significative au soutien des coordonnateurs municipaux des cinq villes dans leur réponse face à la COVID-19, en misant sur une concertation et une harmonisation des mesures à mettre en place, ce qui lui vaut aujourd'hui une nomination au mérite Ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) 2022.

Comme on peut l'observer dans ce présent rapport, le SSIAL a aussi réussi à se démarquer en ce qui concerne l'innovation et l'amélioration continue. Ses membres ont su faire preuve d'agilité, de créativité et de curiosité afin que le SSIAL demeure chef de file dans le domaine de la prévention, de l'éducation et de l'intervention en sécurité civile et incendie, mais surtout de courage lorsque la situation l'a nécessité.

L'importante étape de la révision du Schéma de couverture de risques en incendie (SCR) est en cours, telle qu'exigée par la Loi sur la sécurité incendie. Les travaux de réflexion du SSIAL ont permis de dégager les constats nécessaires et de proposer des objectifs qui mèneront vers un Schéma de couverture de risques en incendie 2023 à 2027 conforme aux orientations ministérielles en sécurité incendie.

Le nouveau conseil d'agglomération a de grandes ambitions pour le SSIAL et c'est pourquoi nous avons confié plusieurs mandats en ce sens à la Commission de la sécurité publique pour l'année en cours. De ce nombre, notons l'étude de l'implantation d'un programme de premiers répondants et l'optimisation des ressources humaines du service, dans l'objectif de régler la situation des pompiers temporaires. Plusieurs projets structurants continueront par ailleurs leur progression dans les prochains mois, comme la construction de la nouvelle caserne 44 à Brossard.

Professionnels des situations d'exception, le dynamisme, le dévouement et le savoir-faire des membres du SSIAL ont à nouveau permis de faire face à l'adversité et de s'adapter aux mesures exceptionnelles mises en place afin d'assurer la prestation de services nécessaires à la sécurité des citoyennes et des citoyens.

Au nom de l'ensemble des élus et en mon nom personnel, je tiens à souligner l'exceptionnel engagement de chaque membre du SSIAL.

Merci pour votre travail !

Catherine Fournier
Mairesse de Longueuil et
présidente du comité exécutif de l'agglomération de Longueuil



MOT DU DIRECTEUR

Le rapport annuel 2021 marque l'instauration d'un projet ayant des répercussions positives sur la prestation de services du SSIAL : l'optimisation des tactiques. Grâce au développement et au déploiement d'un programme de formation et d'une mise en œuvre s'étalant sur trois ans, cette amélioration aura des retombées sur tous les niveaux opérationnels des équipes, permettant de cibler les tâches et les tactiques devant être appliquées lors de chaque incendie. Il va sans dire que cette nouvelle approche bonifiera grandement la protection des citoyens ainsi que leurs biens, en assurant la sécurité des équipes du SSIAL.

Au chapitre des faits saillants, nous avons fait face à 7 784 interventions d'urgence. De ce nombre, 228 étaient des incendies de bâtiments. Nous avons également pris part à quatre interventions impliquant des matières dangereuses, à 72 interventions nautiques, dont trois sur glace, et nous avons porté une assistance médicale à 33 personnes. Enfin, nous avons participé à 6 001 activités de prévention. À ce titre, je tiens à souligner le travail acharné des équipes et je les remercie pour leur détermination à offrir des services de qualité à la population. Au printemps 2021, le conseil d'agglomération a procédé à l'adoption du règlement CA-2016-254 révisé portant sur la prévention incendie. Ce document reflète plus fidèlement la réalité du territoire, permettant ainsi d'encadrer plus efficacement les efforts de prévention. La révision du règlement de chacune des villes de l'agglomération se poursuivra en 2022. De plus, notons que les travaux de construction de la caserne 44, située à Brossard, ont commencé. Rappelons que ce projet prévoit l'ajout d'éléments innovants, comme l'aménagement du garage visant l'élimination des risques de contamination croisée au retour d'un incendie, suivant les recommandations de la *National Fire Protection Association (NFPA)*. Des mesures d'efficacité énergétique et des accès rapides au garage font partie intégrante du projet de construction. L'inauguration de la caserne est prévue en 2023.

Figurant également au bilan cette année, notons l'importante étape entourant la révision du Schéma de couverture de risques en incendie (SCR). Comme l'exige la Loi sur la sécurité incendie, le Schéma doit être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur. C'est à la lumière des enjeux liés à la densité urbaine de plus en plus forte, au développement accru des activités économiques et à une démographie en hausse sur le territoire que le SSIAL basera ses travaux de réflexion, qui devront faire une place importante à l'analyse de risques fondée sur des solutions technologiques innovantes.

À nouveau cette année, c'est avec rigueur que le SSIAL a déployé tous les efforts nécessaires au service des villes de l'agglomération de Longueuil, afin d'assurer le soutien à la coordination des organisations municipales de sécurité civile (OMSC) face aux enjeux liés à la pandémie. Les efforts concertés et la contribution de tous ont permis la mise en place de solutions rapides dans un environnement très évolutif. Nous pouvons en être fiers.

En terminant, je remercie les villes de l'agglomération de Longueuil, sans qui les efforts soutenus des membres de l'équipe ne pourraient être de cette envergure, les membres de la Commission de la sécurité publique pour leur précieuse collaboration et leur confiance et, bien sûr, la grande famille du SSIAL pour son professionnalisme. Pour nous tous, la priorité restera toujours d'offrir un service exceptionnel aux citoyens.

Bonne lecture !

Jean Melançon
Directeur du Service de sécurité incendie
de l'agglomération de Longueuil

FAITS SAILLANTS



M. Jean Melançon, directeur du SSIAL, entouré de son état-major.

EN BREF

Actions réalisées au cours de l'année 2021. À la lumière des statistiques illustrées ci-dessous, cinq divisions du SSIAL ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour offrir aux citoyens les plus hauts standards de service auxquels ils s'attendent. Il est à noter qu'aucun incendie n'a causé de décès en 2021.

Les faits saillants du SSIAL en 2021

- 3 interventions sur glace
- 4 interventions impliquant des matières dangereuses
- 72 interventions nautiques
- 33 assistances médicales
- 91 incendies de véhicules
- 228 incendies de bâtiments
- 6 001 activités de prévention
- 7 784 interventions d'urgence
- 8 376 heures de formation opérationnelle

REDDITION DE L'AN 6 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE (SCR) RÉVISÉ 2016-2020

Comme le stipule l'article 29 de la Loi sur la sécurité incendie, le SSIAL a entrepris la démarche de révision de son deuxième Schéma à la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur. Ainsi, 2021 fut une année de réflexions importantes sur les différents enjeux ayant une incidence sur la prestation des services en sécurité incendie afin de maintenir les acquis et faire face aux nouveaux défis engendrés par la croissance accélérée des villes de l'agglomération. Le SCR 2023-2027 sera un schéma de consolidation des acquis, faisant face aux enjeux liés au développement du territoire et à son occupation et pavant la voie à ce que deviendra l'agglomération dans cinq ans.

Ce rapport d'activités 2021 fait donc état des actions de la sixième année de la reddition du SCR révisé 2016-2020. Nous y retrouvons :

- les actions réalisées en 2021;
- la prévision des actions pour 2022;
- les indicateurs de performance pour certaines actions du SCR, tel qu'exigé par le ministère de la Sécurité publique.



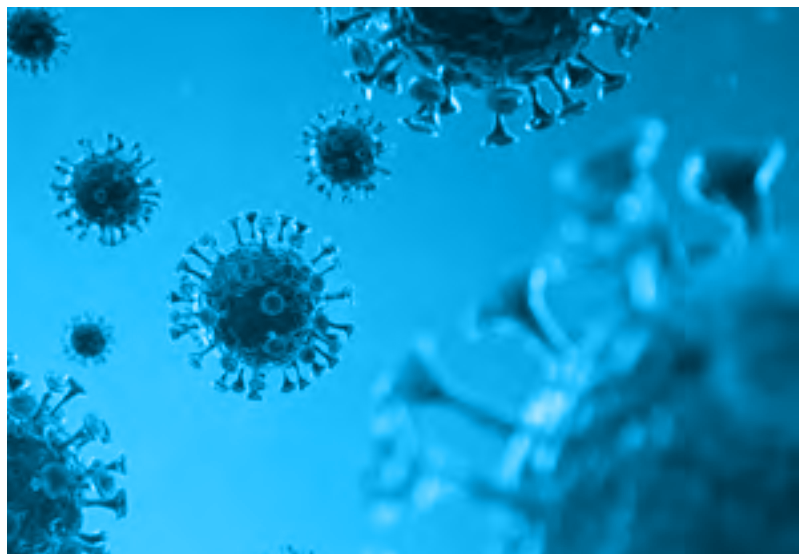
LA PANDÉMIE DE LA COVID-19

Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil a su, tout au long de l'année, s'adapter aux diverses mesures et consignes émises par le gouvernement du Québec et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), en lien avec la pandémie de la COVID-19. Les stratégies et procédures ont été nombreuses dans le but de protéger les équipes ainsi que leurs proches. En cette deuxième année de pandémie, des directives adaptées ont été mises en place et ont été régulièrement communiquées aux employés.

Le chef de la Division de la planification, de l'organisation des opérations, des relations de travail et de la santé-sécurité, fut en constante relation avec l'Association des pompiers et des pompières de l'agglomération de Longueuil (APPAL), afin de faire face ensemble à cette pandémie. À titre d'exemple, pour assurer la sécurité des pompiers et la prestation de services du SSIAL, les casernes ont été divisées en plusieurs bulles (jusqu'à 11).

La direction tenait informé l'ensemble des gestionnaires-cadres de l'évolution de la pandémie. Le Centre de soutien opérationnel (CSO) a poursuivi ses activités tout au long de l'année, alors que la vague de la COVID-19 et son variant Omicron apportaient leur lot d'efforts concertés et rapides pour assurer le service à la population.

Dans cet extraordinaire travail de coordination, le SSIAL remercie toutes ses équipes pour l'agilité et la résilience dont elles ont fait preuve. Un merci spécial à madame Nathalie Vadnais, agente d'administration, qui avait la charge administrative des opérations. Elle devait, entre autres, établir les modalités particulières à respecter lorsqu'un pompier s'avérait être diagnostiqué positif à la COVID-19 et gérait les ressources humaines disponibles dans un environnement complexe.





PLAN STRATÉGIQUE DU SSIAL 2020-2022

La direction du SSIAL a déposé son Plan stratégique 2020-2022 auprès de la Direction générale. Ce plan reflète les objectifs et besoins des prochaines années et a pour but d'assurer des services de qualité auprès de la population. Le SSIAL voit à la mise en œuvre des objectifs du plan stratégique, lequel représente un élément complémentaire au Schéma de couverture de risques en incendie.

CONSTRUCTION DE LA CASERNE 44

La nouvelle caserne située à Brossard offrira des installations innovantes, fonctionnelles et adaptées aux besoins du SSIAL. Sa construction prévoit, entre autres, l'aménagement d'un garage favorisant l'uniformité du processus de décontamination en caserne, évitant la contamination croisée au retour d'un incendie, des mesures d'efficacité énergétique et des accès rapides au garage. Son inauguration est prévue en 2023.



8
≡

L'OPTIMISATION DES TACTIQUES, UN PROJET AMBITIEUX

Premier service d'envergure à mettre en place ce type de formation pour l'ensemble de ses intervenants, le SSIAL s'associe avec l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ) pour le projet d'optimisation des tactiques. L'objectif de ce programme est d'offrir de la formation afin de permettre aux pompiers de combattre les incendies selon les réalités d'aujourd'hui : les incendies se développent plus rapidement à une température plus élevée et avec une intensité plus importante, puisque les matériaux synthétiques présents dans le mobilier et les biens favorisent le développement d'un incendie sept fois plus rapidement qu'auparavant. Ce projet met à contribution la Division de la logistique, par l'acquisition d'équipements correspondant aux nouvelles réalités, et la Division de la formation, par la mise en œuvre du plan global de formation. Cette optimisation aura une répercussion sur tous les niveaux opérationnels, dont la gestion de l'intervention, les tactiques ainsi que les tâches. Le projet s'étalera jusqu'en 2023.

DÉVOILEMENT DU LOGO INCENDIE DE L'ÉQUIPE DU 911

C'est à l'occasion de la Semaine nationale des opérateurs en télécommunications et répartiteurs en sécurité publique, tenue en avril 2021, que le SSIAL a remercié l'équipe de la centrale 911 pour son travail exceptionnel et essentiel pour la sécurité des citoyens et du personnel. Sa capacité à gérer les situations d'urgence avec sang-froid et compassion est sans équivoque. La centrale 911 est souvent considérée comme la douzième caserne de l'agglomération de Longueuil. C'est donc avec fierté que le SSIAL a dévoilé le logo incendie de l'équipe du 911, suivant la tradition de dévoiler un logo pour chacune de ses casernes.





DÉCORATION POUR ACTE MÉRITOIRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Afin d'honorer le travail à caractère exceptionnel du personnel, la direction soumet chaque année au ministère de la Sécurité publique du Québec le nom de ceux et celles qui ont, par leur travail et leur ténacité, contribué à venir en aide aux personnes en détresse et à protéger la vie des citoyens. Afin d'honorer leur sang-froid et leur courage lors d'une intervention des plus périlleuses, les pompiers Martin Montpetit et Marc Montpetit ont reçu la médaille pour acte méritoire du ministère de la Sécurité publique. Compte tenu de la pandémie, madame Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique du Québec, a offert ses félicitations par le biais d'une captation vidéo.

COLLECTE DE SANG

La collecte de sang annuelle de la Place Longueuil a réuni les directeurs des services de police, incendie et ambulancier. Le SSIAL félicite le pompier Marc Riel qui a fait son 55^e don de sang lors de cette collecte.



PROJET DE GESTION DES TALENTS ET DE LA RELÈVE 2021-2024

Cet exercice annuel permet de faire une évaluation du potentiel des employés, d'identifier les postes critiques et de travailler sur des besoins concrets de développement de compétences, afin de mettre en place des solutions pour aider les gens dans leur parcours de développement professionnel et de planifier l'accès à la main-d'œuvre.

IDENTITÉ DE LA GARDE D'HONNEUR

L'équipe de la Garde d'honneur, créée en 2019, a procédé au dévoilement de son identité, une création du pompier et membre de la Garde, Marc Bergevin. Rappelons que la Garde d'honneur du SSIAL est composée de pompiers qui représentent avec fierté les équipes du SSIAL lors de diverses activités publiques.



FUNÉRAILLES DU POMPIER PIERRE LACROIX DU SIM

Le 29 octobre 2021 ont eu lieu les funérailles du pompier Pierre Lacroix, du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM). Afin d'honorer la mémoire de leur confrère, plusieurs membres du SSIAL étaient présents pour lui rendre un dernier hommage. C'est grâce à la mise en commun des efforts du chef de division Alain Lessard, du chef aux opérations Frédéric Monette, ainsi que des pompiers de la Division de la logistique, que la Garde d'honneur put participer à la cérémonie. C'est avec beaucoup de fierté et d'émotions que le SSIAL salue le travail et le professionnalisme de sa garde d'honneur en chapelle ardente, tenue à la mémoire du pompier Lacroix. Cette marque de respect a profondément touché l'ensemble du personnel du Service de sécurité incendie de Montréal.



IMPLICATIONS DU PERSONNEL

Plusieurs membres du SSIAL travaillent, en collaboration avec différents organismes québécois, à faire évoluer des dossiers importants ayant un impact sur l'organisation, la gestion et l'innovation en sécurité incendie et sécurité civile au Québec. L'Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSICQ), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'Association des techniciens en prévention des incendies du Québec (ATPIQ) et l'Association des pompiers instructeurs du Québec (APIQ) sont parmi les associations concernées, permettant de positionner le SSIAL et l'agglomération de Longueuil à un niveau stratégique décisionnel. Leurs travaux ont également un réel impact sur la scène québécoise.

NOMINATIONS

NOMINATION DE TROIS CHEFS DE DIVISION

Stefan Di Fruscia



Sébastien Chrétien



Alain Lessard



NOMINATION DE DEUX CHEFS AUX OPÉRATIONS

Maxime Chrétien



Martin Girard



NOMINATION DE DEUX LIEUTENANTS

Sébastien Lavallière



Éric Marin



NOMINATION D'UN LIEUTENANT-INSTRUCTEUR À LA DIVISION DE LA FORMATION

Paul Blanchard



NOMINATIONS

NOMINATION DE QUATRE NOUVEAUX POMPIERS RÉGULIERS

Francis Lemay



Sébastien Lebrun



Stéphane Gosselin



Mathieu Ouellet-Morasse



NOMINATION DE 14 POMPIERS TEMPORAIRES

Édouard Baribeau

Guillaume
Boulangier-Laroche

Guillaume Charest

Marc-Olivier Couture

Michael Danis

Nicolas Desrochers

Henry Guay

Félix Girard-Lavoie

Xavier Houde

Olivier Imbeau

Jean-Philippe Moisan

Olivier Rodrigue

Nicolas Roy

Charles Verville

DIVISION DES MESURES PRÉVENTIVES ET DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ NOMINATION D'UN TECHNICIEN EN PRÉVENTION INCENDIE RÉGULIER

Nicolas Bérubé



NOMINATION D'UNE TECHNICIENNE EN RESSOURCES MATÉRIELLES ET APPROVISIONNEMENT À LA DIVISION LOGISTIQUE ET ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

Jacinthe Sergerie



ARRIVÉE EN POSTE D'UNE TECHNICIENNE EN PRÉVENTION INCENDIE

Stéphanie Lacoste



REGARD SUR LE SSIAL



RESSOURCES HUMAINES

DONNÉES COMPARATIVES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Cadres pompiers	17	17	21	21	20	20	20	20
Cadres civils	2	2	2	2	2	2	2	2
Lieutenants	44	44	44	44	44	44	44	44
Lieutenants instructeurs	4	4	4	4	4	4	4	1
Pompiers instructeurs								3
Pompiers réguliers	157	157	165	165	165	165	165	165
Techniciens en prévention incendie	19	20	20	20	19	19	19	19
Coordonnateurs - Mesures préventives	2	2	2	2	3	3	3	3
Coordonnateur (ingénieur)	1	1	1	1	1	1	1	1
Employés - Administration	8	8	8	8	8	8	8	8
Pompiers temporaires	101	101	101	101	101	101	101	101
Total	355	356	368	368	367	367	367	367

BUDGET

DONNÉES COMPARATIVES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Population de l'agglomération	410 852	415 978	425 276	427 050	426 379	430 724	434 711	434 373

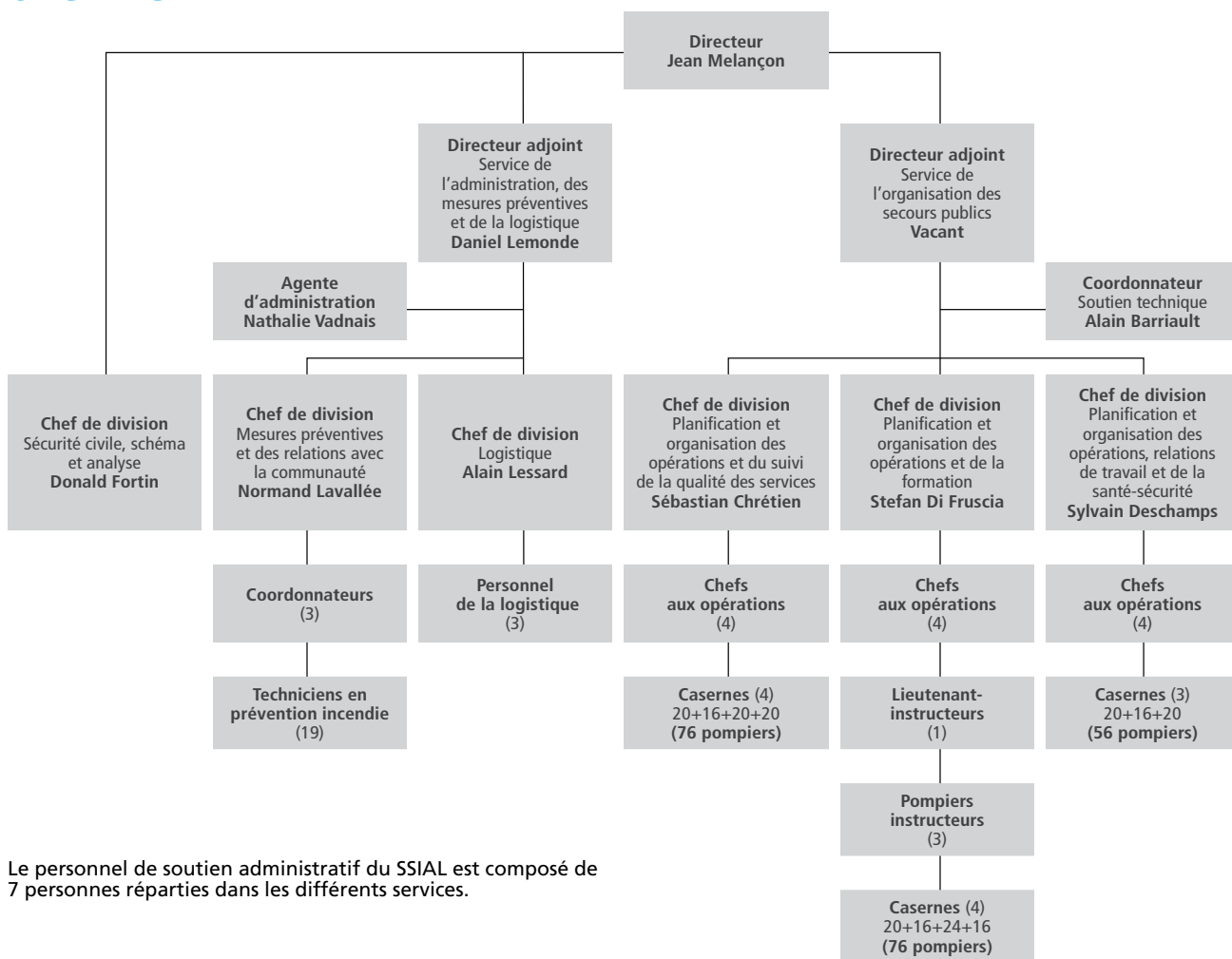
Budget du SSIAL	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Rémunération et avantages sociaux	31 988 566 \$	33 802 091 \$	34 703 175 \$	35 665 385 \$	36 717 526 \$	37 743 987 \$
Transport et communication	142 677 \$	132 677 \$	110 733 \$	101 129 \$	86 104 \$	82 604 \$
Services professionnels et administratifs	158 802 \$	158 802 \$	178 615 \$	178 615 \$	212 686 \$	212 686 \$
Entretien, location et biens non durables	565 433 \$	565 433 \$	609 096 \$	837 786 \$	871 906 \$	970 451 \$
Soutien matériel et technique	3 471 474 \$	3 785 471 \$	3 924 838 \$	3 943 566 \$	3 979 551 \$	4 149 400 \$
Total	36 326 952 \$	38 444 474 \$	39 526 457 \$	40 726 481 \$	41 867 773 \$	43 159 128 \$

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

La Commission de la sécurité publique est responsable des dossiers de la police, de la sécurité incendie et de la sécurité civile.

		Membres	
Présidents	1 ^{er} janvier au 30 juin	Christian Gaudette	Conseiller municipal de Brossard
	1 ^{er} juillet au 14 novembre	Monique Bastien	Conseillère municipale de Longueuil
Vice-présidents	1 ^{er} janvier au 30 juin	Monique Bastien	Conseillère municipale de Longueuil
	1 ^{er} juillet au 14 novembre	Christian Gaudette	Conseiller municipal de Brossard
Membres du 1^{er} janvier au 14 novembre		Colette Éthier	Conseillère municipale de Longueuil
		Robert Myles	Conseiller municipal de Longueuil
		Jonathan Tabarah	Conseiller municipal de Longueuil
		Steve Gagnon	Conseiller municipal de Longueuil
		Vincent Fortier	Conseiller municipal de Saint-Bruno-de-Montarville
		Lise Roy	Conseillère municipale de Boucherville
		Francis Le Chatelier	Conseiller municipal de Saint-Lambert

ORGANIGRAMME



Le personnel de soutien administratif du SSIAL est composé de 7 personnes réparties dans les différents services.

MESURES PRÉVENTIVES ET RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ



UNE DIVISION CRÉATIVE

La Division des mesures préventives et des relations avec la communauté a su s'adapter aux diverses consignes de la Santé publique liées à la pandémie (COVID-19). Jusqu'en mars 2021, des restrictions importantes maintenaient le défi de travailler dans des conditions inhabituelles. Les membres ont fait preuve de résilience et ont su offrir un service de qualité aux citoyens, et ce, en faisant preuve de créativité.

ACTIVITÉS DE LA DIVISION DES MESURES PRÉVENTIVES

Activités de prévention 2021	Nombre
Recherches codes et normes	1 632
Plaintes traitées	1 264
Remises de propriété	1 057
Études de plans et devis	280
Inspections des risques (1 et 2)	97
Inspections des risques (3 et 4)	630
Inspections appareils de chauffage et de combustion	38
Émissions de certificats de capacité de salle	21
Exercices d'évacuation des écoles	0
Assignations à la cour	28
Permis accordés pour pyrotechnie	28
Permis accordés pour feu extérieur	11
Résidences intermédiaires et résidences familiales	28
Permis d'alcool	82
Accès à l'information	621
Placards	16
Certifications de résidences pour personnes âgées	19
Constats	149
Total	6 001



HÉROS DU JOUR

Au cours du mois de juin 2021, le SSIAL a rendu visite à son « héros du jour ». Le jeune Thomas Cloutier, âgé de 3 ans, a alerté sa mère d'un feu chez le voisin. Cette dernière a rapidement composé le 911, ce qui a permis d'éviter le pire. Afin de souligner le geste héroïque de Thomas, le SSIAL lui a remis un sac promotionnel à l'effigie du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil.

TEMPS DES FÊTES

Pour informer et accompagner les citoyens durant la période des Fêtes, la Division des mesures préventives a produit des capsules vidéo avec le père Noël, accompagné d'enfants des techniciens en prévention incendie. Toutes ont connu du succès, spécialement celle faisant appel à la générosité des citoyens pour la Grande guignolée des médias de la Rive-Sud. Dans le même élan de bienveillance, certains employés du SSIAL ont donné aux enfants de familles à faibles revenus, la possibilité de recevoir un cadeau pour Noël, et ce, en collaboration avec les organismes Maisonnette Berthelet et Église Nouvelle Vie.

Dans le cadre de deux projets, les techniciens ont eu l'idée de combiner deux groupes d'âge qui ont beaucoup à s'apporter. Tout d'abord, une école primaire a été jumelée à une résidence pour personnes âgées, afin de mettre de la couleur au milieu de vie grâce à des cartes de vœux fabriquées à la main. Le deuxième projet consistait en la création d'un cahier d'activités, afin de mieux faire connaître la prévention des incendies aux enfants âgés entre un an et cinq ans fréquentant les centres de la petite enfance du territoire.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES

La 31^e Semaine de prévention des incendies s'est déroulée du 3 au 9 octobre 2021. Pour une troisième année consécutive, la campagne de sensibilisation se déroulait sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! ». La Division a mis sur pied des méthodes de sensibilisation destinées au public des plus novatrices.



En effet, deux capsules vidéo ont été produites afin de s'adresser aux élèves des niveaux primaires et secondaires du territoire :

- La capsule « Héros de l'évacuation » produite en collaboration avec 14 services de sécurité incendie au Québec, a permis de joindre 86 écoles primaires du territoire. Cette vidéo comptabilise 486 vues et 10 partages;
- La capsule « Y'a pas le feu! En fait, peut-être, mais calme-toi », produite en collaboration avec 22 services de sécurité incendie au Québec, a été diffusée sur les réseaux sociaux. Elle compte, pour sa part, 2 106 visionnements et 6 partages.

Les capsules ont également été diffusées sur la page Facebook du SSIAL.

L'allègement des mesures sanitaires de l'été 2021 a permis d'effectuer de la sensibilisation sur le programme des avertisseurs de fumée. Les techniciens ont alors pu visiter des citoyens à leur domicile, ainsi que certaines quincailleries du territoire.



RELATIONS COMMUNAUTAIRES

Cette année, la sensibilisation des citoyens s'est faite via Facebook et sur le site Web de la Ville de Longueuil. L'application Microsoft Teams a également été très utile, permettant aux techniciens en prévention des incendies de donner des formations aux nouveaux arrivants et de les sensibiliser aux gestes à poser en cas d'incendie.

ACTIVITÉS ESTIVALES

L'allègement des mesures sanitaires a permis aux techniciens d'avoir un été bien occupé :

- Ils ont effectué la visite de 12 camps de jour où ils ont donné de la formation adaptée à près de 500 enfants âgés de 5 à 12 ans;
- Ils étaient présents lors des activités de l'organisme Nouvelle Vie et du Corps de cadets 2623 Rive-Sud;
- Ils ont à nouveau participé à la parade de la fête du Canada, à Greenfield Park, où ils ont remis des articles promotionnels aux citoyens présents;
- Ils ont effectué la visite de certaines résidences pour mettre à jour leur plan d'évacuation, participer au processus de certification et familiariser les aînés aux gestes à poser en cas d'incendie.

En conclusion, l'année 2021 fut, à nouveau, une année d'ajustements et l'équipe de la Division des mesures préventives et des relations avec la communauté a démontré une grande flexibilité dans l'organisation des activités de sensibilisation à la population. Plusieurs méthodes et outils mis en place demeureront.

PROGRAMME SECOURS ADAPTÉ : ASSISTANCE AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



Le Programme de secours adapté est un service gratuit, offert par le SSIAL aux citoyens à mobilité réduite. Une simple inscription par le biais du site Internet de la Ville de Longueuil, en y remplissant le formulaire prévu à cet effet, permet aux intervenants (pompiers et policiers) de répondre adéquatement. Pour ce faire, il suffit d'indiquer les précisions sur les conditions de santé et limitations du citoyen afin que les mesures nécessaires soient prises par les secours lors de situations d'urgence.

En début d'année, le SSIAL a effectué la mise à jour des renseignements des personnes inscrites au programme. Considérant les exigences du gouvernement du Québec quant à la limitation de contacts, le SSIAL a privilégié une communication téléphonique et écrite. Les membres de l'équipe ont joint 789 personnes par téléphone et 38 par la poste. À la suite de cet exercice, 12 fiches ont été supprimées en raison de décès ou de déménagement à l'extérieur de l'agglomération de Longueuil.

Ce programme est un succès, autant sur le plan de la protection des citoyens plus vulnérables, que le sentiment de sécurité qu'il génère auprès des gens concernés ainsi qu'à leurs proches. Le SSIAL est heureux d'offrir ce soutien supplémentaire aux gens à mobilité réduite.

AVERTISSEURS DE FUMÉE

En raison de la pandémie, le programme de visites résidentielles permettant la sensibilisation des citoyens au bon usage des avertisseurs de fumée a été suspendu. Cependant, grâce à l'allègement de certaines mesures, les



techniciens en prévention incendie, en collaboration avec les équipes de pompiers, ont pu procéder à la vérification des avertisseurs de fumée de plusieurs bâtiments situés dans des secteurs ciblés du territoire. Sur les 509 portes visitées, le SSIAL a rencontré 272 citoyens. Le constat de ces visites est le suivant :

- 25 avertisseurs de fumée étaient manquants, défectueux ou sans pile;
- 15 appareils avaient dépassé leur durée de vie utile de 10 ans.

Ceci représente approximativement 15 % des avertisseurs de fumée non conformes, manquants ou non fonctionnels sur la totalité des visites. Cette situation est préoccupante, considérant qu'il s'agit du moyen le plus efficace pour alerter les occupants et sauver des vies. Cependant, il est important de souligner que 85 % des citoyens rencontrés avaient adopté le bon comportement quant à leur sécurité, en ayant un avertisseur de fumée conforme.

Pour soutenir le travail des techniciens, des capsules vidéo ont été produites et publiées sur les réseaux sociaux afin de sensibiliser et informer le plus grand nombre de citoyens possible. D'ailleurs, lors du changement d'heure en mars 2021, la capsule vidéo de sensibilisation quant à l'importance de vérifier la date d'expiration et la viabilité des piles de son avertisseur de fumée a été visionnée à 2 753 reprises. Lors du deuxième changement d'heure en novembre, trois nouvelles capsules ont été mises en ligne et ont été vues respectivement 1 110, 451 et 314 fois.

Conscientiser la population à l'importance de vérifier ses avertisseurs de fumée grâce à la production de capsules vidéo représente un outil de choix, efficace, peu dispendieux et simple à réaliser. Les statistiques de visionnement le démontrent : elles joignent rapidement la population, facilitent le travail des techniciens et surtout, contribuent à sauver des vies.

INSPECTION PÉRIODIQUE DES RISQUES

Le programme d'inspection périodique consiste à effectuer des inspections et des relevés techniques sur l'ensemble des bâtiments à risques élevé ou très élevé, incluant le suivi et la fermeture des dossiers. Il assure la conformité de ces bâtiments et permet d'entreprendre et de mener à terme l'exercice de planification exigé par le Schéma de couverture de risques en incendie.

Malgré le confinement du début d'année et le ralentissement des activités dû à la cinquième vague (Omicron), il a été possible d'assurer le maintien de l'offre de services selon les mesures sanitaires en place. La division a pu réaliser 630 inspections de bâtiments de catégories de risques 3 et 4. La pandémie aura tout de même permis de réduire la quantité de dossiers en suspens : 3 215 dossiers de toutes natures ont été traités et fermés.

RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION INCENDIE

Le règlement CA-2016-254 sur le service de sécurité incendie adopté par l'agglomération en 2017 a fait l'objet de modifications dont la révision a été adoptée par le conseil d'agglomération en mars 2021. Au cours de l'année 2022, les villes liées poursuivront leur processus d'analyse et de révision de leur règlement de prévention incendie, pour une adoption par les conseils municipaux respectifs.

CERTIFICATION POUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

En 2021, le territoire de l'agglomération de Longueuil comptait 54 résidences pour personnes âgées. L'assouplissement des mesures sanitaires a permis la reprise des activités et ainsi la certification de 19 d'entre elles auprès des CISSS de la Montérégie-Centre et de la Montérégie-Est.

Le ministère de la Sécurité publique (MSP) a procédé à la révision des méthodes d'évacuation des résidences accueillant des personnes présentant des limitations et de nouvelles procédures seront mises en application en 2022. Les changements apportés permettront l'évacuation partielle dans certaines résidences conformes aux critères établis par le MSP.

SYNDROME DE DIOGÈNE

Le trouble obsessionnel compulsif relié à l'accumulation abusive d'objets est appelé syndrome de Diogène. Il résulte en l'encombrement de l'espace de vie d'une ou de plusieurs personnes, ce qui devient un enjeu pour la santé et la sécurité.

Les matières représentent un risque d'incendie, car bien souvent elles s'accumulent près des sources de chaleur. Si un incendie survenait, la propagation se ferait rapidement. Pour les services d'urgence, une telle situation rend l'accès difficile, voire impossible, et représente un réel danger pour les occupants du bâtiment. Dans certaines situations jugées extrêmes, les autorités municipales prennent les mesures qui s'imposent afin de sécuriser l'emplacement : munies d'une ordonnance de la Cour municipale, elles peuvent ainsi faire retirer le surplus d'objets dans la demeure.

En 2021, le SSIAL a reçu 118 signalements pour des situations s'apparentant au syndrome de Diogène, soit cinq de moins qu'en 2020. Parmi ces signalements, 86 ont nécessité une intervention du SSIAL, comparativement à 105 l'année dernière. De plus, certaines situations ont nécessité une demande d'assistance de différentes ressources, comme des agents du Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL), des inspecteurs des différentes directions de l'urbanisme et des intervenants du réseau de la Santé publique. En 2021, les méthodes de gestion des dossiers ont été révisées, en collaboration avec les différents partenaires. Ce processus d'amélioration continue a permis d'optimiser le traitement des dossiers et d'impliquer les ressources essentielles auprès des citoyens aux prises avec ce trouble obsessionnel compulsif.



ANALYSE DES INCIDENTS

En 2021, il y a eu 228 incendies, comparativement à 180 en 2020. Les analyses démontrent que les incendies surviennent en grande majorité dans les habitations résidentielles (82 %). La hausse est de l'ordre de 26 % par rapport aux références de l'an dernier. Il est à noter que l'hypothèse émise au rapport de 2020, voulant que le confinement ait favorisé l'augmentation des incendies en milieu résidentiel, est encore applicable. Le nombre d'incendies dans le secteur industriel a également augmenté. Il s'agit de 10 % des usages de bâtiment en 2021 comparativement à 4 % l'année précédente.

NOMBRE D'INCENDIES RÉPERTORIÉS SELON LES USAGES DE BÂTIMENT EN 2021

Types d'établissements	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Réunion	1	1	8	0	1	11
Soin, détention	0	0	2	0	0	2
Habitation	11	33	130	15	5	194
Affaires	0	0	0	0	1	1
Commercial	0	0	1	1	0	2
Industriel	5	1	17	0	0	23
S. O.	1	1	1	0	0	3
Inconnu	0	0	1	0	1	2
Total	18	36	160	16	8	238

Un bâtiment peut contenir plus d'un usage ce qui explique le nombre supérieur d'incendies en lien avec l'usage, comparativement aux incendies de bâtiment (228).

NOMBRE DE FEUX DE BÂTIMENTS PAR CAUSE EN 2021

Causes	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Enquête police	2	6	32	0	1	41
Négligence/imprudence	7	20	76	9	4	116
Défaillance mécanique	2	3	10	1	0	16
Cause électrique	4	4	14	3	2	27
Cause indéterminée	1	2	20	3	0	26
Cause naturelle	1	0	0	0	1	2
Total	17	35	152	16	8	228

La cause Négligence/imprudence est, à nouveau cette année, responsable de la majorité des incendies. Les événements présentant les critères qui exigent le transfert du dossier au SPAL sont en augmentation. En effet, environ 18 % des cas ont été transmis à des fins d'enquête, ce qui représente 13 % de plus qu'en 2020. Les catégories Négligence/imprudence et Enquête police totalisent 69 % du recensement des causes d'incendie. Cependant, la catégorie Négligence/imprudence connaît une diminution pour une deuxième année consécutive (116 vs 123). Il s'agit d'une baisse de 6 % comparativement à l'année 2020, signifiant que les citoyens adoptent un comportement plus sécuritaire. Les campagnes de sensibilisation auprès du public donnent de bons résultats.

APPAREILS À COMBUSTIBLE

Au cours de l'année 2021, le SSIAL a dénombré plus de 129 cas reliés aux appareils à combustible ou aux feux extérieurs. De ce nombre, 109 demandes furent faites pour procéder à l'inspection de nouvelles installations ou d'installations existantes. Dans ces demandes d'inspections ou plaintes de citoyens, nous retrouvons diverses situations :

- Des feux de cheminée;
- Des feux extérieurs interdits;
- Des nuisances causées par la fumée ou les odeurs;
- Des substances interdites brûlées, comme du bois traité ou autres contaminants;
- Des BBQ utilisés dans des garages ou des cabanons;
- Des accumulations de bois excessives ou trop près des bâtiments.

Le conseil de la Ville de Longueuil a adopté, au printemps 2021, une réglementation interdisant les feux extérieurs. L'application de ce règlement, en vigueur du 20 avril au 14 décembre 2021, était effectuée par le SPAL. Toutefois, le nouveau conseil l'a suspendu, afin de mettre en œuvre un processus de consultation publique par l'Office de participation publique de Longueuil (OPPL), qui se tiendra au cours de l'année 2022.



VÉRIFICATION ET ANALYSE DES PLANS

La Division des mesures préventives et des relations avec la communauté a été sollicitée à 280 reprises pour effectuer l'analyse de plans de construction, d'aménagement et d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), soit une diminution de 5 par rapport à l'année 2020. Plusieurs projets d'envergure entamés dans les années précédentes se sont poursuivis en 2021, notamment, le Réseau express métropolitain (REM), ainsi que des projets résidentiels comportant de hauts immeubles, tels que Brossard sur le parc, Solar Uniquartier, Mellem et Lum Pur Fleuve. De plus, une nouvelle résidence pour personnes âgées a été construite à Saint-Bruno-de-Montarville. Il faut également mettre en lumière le début de la démolition du 100, Place Charles-Le Moyne, qui accueillera un projet d'envergure constitué de tours d'habitation, de commerces d'affaires, de zones commerciales et de lieux de rassemblement.

Par ailleurs, le SSIAL poursuit sa contribution à des projets d'envergure qui verront le jour d'ici quelques années, comme Longue-Rive et Longueuil centre-ville. Ces projets présentent de nouveaux éléments technologiques et architecturaux pouvant générer des enjeux de complexité d'analyse. Dans cette optique, les techniciens en prévention incendie doivent faire appel à des connaissances nouvelles pour le traitement de ces dossiers.

ÉTUDE PLANS ET DEVIS

Ville	Aménagement	PIIA	Construction	Total
Longueuil	75	24	35	134
Brossard	43	6	19	68
Boucherville	43	2	5	50
Saint-Bruno-de-Montarville	17	1	8	26
Saint-Lambert	1	0	1	2
Total global	179	33	68	280

ANALYSE DE PLANS DE CONSTRUCTION, D'AMÉNAGEMENT ET D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) DANS L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL



ORGANISATION DES SECOURS PUBLICS



ÉVÉNEMENTS

Le SSIAL a répondu à 7 784 appels en 2021, soit à 245 de moins qu'en 2020. Cette diminution est à nouveau attribuable à la pandémie. Cependant, il y a eu une hausse des types d'événements entre les années 2020 et 2021. En effet, le nombre d'incendies de bâtiment a été confirmé à la hausse pour l'ensemble de l'agglomération. Une augmentation de près de 5 % des feux de bâtiments de catégories de risques faible (17 %) et moyen (38 %), soit 12 de plus que l'année précédente. Ces statistiques demeurent tout de même inférieures à celles de 2018, où 240 incendies de bâtiments ont eu lieu (par rapport à 228 en 2021).

Il faut souligner la diminution des interventions pour les feux extérieurs d'environ 30 % et qui sont passées de 728 à 509. La cause de cette baisse vient du changement de recommandation pour les appels de nuisance, causés par des foyers extérieurs. En effet, cette gestion a été attribuée au SPAL au printemps 2021, dans le but de faire respecter la réglementation.

En ce qui concerne les feux de véhicules, ils ont connu une forte hausse en 2021, faisant passer le nombre de 65 à 91 interventions. Cependant, notons que ces données sont semblables à celles de 2018 et de 2019. La baisse connue en 2020 est attribuable au premier confinement, où le nombre d'automobiles était moindre sur les routes du Québec.

En conclusion, la hausse des feux de bâtiments de risques faible et moyen de 2021 peut être attribuable à la pandémie ainsi qu'à la présence et aux activités des gens dans leur résidence, en raison du confinement. Cependant, le nombre d'incendies de 2021 se situe dans la moyenne des cinq dernières années.

NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR TYPES D'ÉVÉNEMENTS EN 2021

Types d'événements	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Incendies de bâtiments	17	35	152	16	8	228
Incendies de véhicules	10	15	54	9	3	91
Incendies extérieurs	50	104	316	24	15	509
Vérifications	472	902	2 673	283	306	4 636
Interventions avions	0	0	6	0	0	6
Assistances (excluant désincarcération)	248	503	1 324	127	104	2 306
Désincarcérations	1	5	2	0	0	8
Total	798	1 564	4 527	459	436	7 784

INCENDIES DE BÂTIMENTS RÉPARTIS PAR CATÉGORIES DE RISQUES

Malgré la hausse des incendies de bâtiments de risques faible et moyen, les statistiques concernant les catégories de risques élevé et très élevé sont demeurées stables par rapport à l'année précédente. Cependant, ceux reliés aux catégories des risques faibles ont connu une augmentation de 17 % et les moyens de 38 %. Ces deux catégories affichent une augmentation de 21 interventions comparativement à l'année 2020.

NOMBRE DE FEUX DE BÂTIMENTS PAR CATÉGORIES DE RISQUES EN 2021

Catégories de risques	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Faible	7	13	49	10	3	82
Moyen	2	8	46	3	2	61
Élevé	2	10	30	2	1	45
Très élevé	6	4	27	1	2	40
Total	17	35	152	16	8	228

INCENDIES DE FEUX DE BÂTIMENTS RÉPARTIS PAR MOIS ET PAR JOUR

Une baisse du nombre d'interventions de 245 a été constatée entre les années 2020 et 2021. En ce qui concerne la tendance durant l'année 2020, la concentration la moins élevée du volume d'appels se situait à l'intérieur de la période allant des mois de février à avril, avec un taux de 21 % d'interventions. Le premier confinement dû à la pandémie en est la raison. Pour l'année 2021, nous pouvons constater que, pour la période du mois d'août à septembre, elles sont demeurées stables par rapport à l'année 2020. Cependant, le confinement de janvier et de février aura permis une diminution d'environ 30 %.

Les incendies ont eu lieu du dimanche au samedi de façon assez partagée, sauf pour le mercredi ayant été la journée la moins occupée (22 incendies) et le mardi étant la journée la plus occupée (39 incendies). Fait à noter : 77 % des interventions du SSIAL sont survenues de jour et de soir.

NOMBRE D'INTERVENTIONS PAR MOIS

Mois	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Janvier	57	72	273	31	28	461
Février	58	91	304	33	20	506
Mars	65	117	304	28	26	540
Avril	53	121	347	39	24	584
Mai	63	123	434	44	36	700
Juin	78	147	456	30	47	758
Juillet	61	130	376	39	41	647
Août	69	157	444	52	48	770
Septembre	70	137	394	38	43	682
Octobre	71	136	410	42	47	706
Novembre	79	159	353	34	28	653
Décembre	74	174	432	49	48	777
Total	798	1 564	4 527	459	436	7 784

NOMBRE DE FEUX DE BÂTIMENTS SELON LE JOUR DE LA SEMAINE

Jour de la semaine	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Dimanche	0	6	23	1	0	30
Lundi	2	4	23	3	4	36
Mardi	5	6	23	4	1	39
Mercredi	1	3	16	1	1	22
Jeudi	3	5	21	1	0	30
Vendredi	3	9	19	3	2	36
Samedi	3	2	27	3	0	35
Total	17	35	152	16	8	228

NOMBRE DE FEUX DE BÂTIMENTS SELON LA PÉRIODE DE LA JOURNÉE

Période de la journée	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Interventions de jour	7	16	53	6	4	86
Interventions de soir	6	15	59	7	2	89
Interventions de nuit	4	4	40	3	2	53
Total	17	35	152	16	8	228



PERTES MATÉRIELLES – BÂTIMENTS – FEUX DE BÂTIMENTS

L'augmentation de 5 % des incendies de bâtiment en 2021 résulte en l'augmentation de la valeur des pertes matérielles. En effet, on recense 228 interventions totalisant des pertes matérielles en bâtiments de l'ordre de près de 16,4 M\$, soit un écart de plus de 7,4 M\$ par rapport à 2020. Rappelons qu'en 2021, un incendie majeur survenu à Brossard a, à lui seul, causé des dommages de près de 2 M\$. La hausse de la valeur des pertes matérielles peut, entre autres, être expliquée par la hausse du marché immobilier et des coûts des matériaux de construction en raison de la pandémie.

DÉTAIL DES PERTES EN 2021

Pertes	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Pertes – bâtiments incendiés	2 275 200 \$	4 782 903 \$	6 639 463 \$	1 858 050 \$	834 500 \$	16 390 116 \$
Pertes de contenu	569 000 \$	1 667 851 \$	1 425 252 \$	570 950 \$	255 500 \$	4 488 553 \$
Pertes – biens extérieurs	1 000 \$	6 500 \$	223 520 \$	0 \$	0 \$	231 020 \$
Pertes – véhicules	40 001 \$	175 910 \$	185 800 \$	1 030 500 \$	50 000 \$	1 482 211 \$
Total	2 885 201 \$	6 633 164 \$	8 474 035 \$	3 459 500 \$	1 140 000 \$	22 591 900 \$

PERTES MATÉRIELLES – CONTENU – FEUX DE BÂTIMENTS

Les pertes de contenu pour la catégorie de risque élevé ont triplé en 2021. Elles correspondent à près de 1,4 M\$ comparativement à environ 400 000 \$ en 2020. Rappelons qu'à lui seul, l'incendie du bâtiment de risque élevé à Brossard représente 750 000 \$ en perte de contenu. Cependant, on constate une forte diminution des pertes de contenu dans la catégorie de risque très élevé (environ 2 M\$).

PERTES DE CONTENU DES BÂTIMENTS PAR CATÉGORIES DE RISQUES EN 2021

Catégories de risques	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Faible	437 000 \$	348 000 \$	625 250 \$	494 500 \$	220 000 \$	2 124 750 \$
Moyen	3 500 \$	433 500 \$	265 751 \$	1 450 \$	3 500 \$	707 701 \$
Élevé	2 500 \$	886 000 \$	433 350 \$	75 000 \$	2 000 \$	1 398 850 \$
Très élevé	126 000 \$	351 \$	100 901 \$	0 \$	30 000 \$	257 252 \$
Total	569 000 \$	1 667 851 \$	1 425 252 \$	570 950 \$	255 500 \$	4 488 553 \$

DÉCÈS ET BLESSURES

La sécurité des citoyens demeure la priorité sur un lieu d'intervention. Chaque année, le travail acharné et coordonné des intervenants permet de limiter les blessures pouvant être occasionnées aux citoyens lors d'un incendie. Cette année, malgré l'augmentation des feux de bâtiments, aucun décès n'a été recensé et une baisse du nombre de blessés de 25 % a été enregistrée par rapport à l'année précédente.

NOMBRE DE VICTIMES (CITOYENS) – FEUX DE BÂTIMENTS SELON L'ÉTAT EN 2021

État victime	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Blessure mineure	0	0	2	2	0	4
Blessure majeure	1	3	2	5	0	11
Décès	0	0	0	0	0	0
Total	1	3	4	7	0	15

FORCE DE FRAPPE

Selon les critères de sélection bien définis dans le cadre d'un appel d'incendie de bâtiment, la centrale 911 a déclenché le protocole de recommandation à 696 reprises en 2021. Toutefois, le SSIAL précise que seulement 228 événements parmi ces appels ont nécessité la force de frappe, qui, pour sa part, a été atteinte à 208 occasions (91 % de l'objectif). Les interventions qui n'ont pas été réalisées à l'intérieur de la cible de la force de frappe sont généralement justifiées par les marges de manœuvre, c'est-à-dire que ce sont des interventions qui coïncident avec d'autres opérations en cours, des conditions climatiques difficiles et des activités en lien avec de la formation.

NOMBRE DE FOIS QUE LA FORCE DE FRAPPE A ÉTÉ ATTEINTE LORS DES INCENDIES DE BÂTIMENTS EN 2021

Catégories de risques	Boucherville	Brossard	Longueuil	Saint-Bruno-de-Montarville	Saint-Lambert	Total
Faible	6	12	49	3	3	73
Moyen	2	5	44	2	2	55
Élevé	2	10	28	1	1	42
Très élevé	5	4	26	1	2	38
Total	15	31	147	7	8	208

SÉCURITÉ CIVILE, SCHÉMA ET ANALYSE



La coordination des activités de sécurité civile sur le territoire de l'agglomération de Longueuil relève de la Division sécurité civile, schéma et analyse du SSIAL. Dans le respect des compétences municipales et au service des villes liées, la division agit comme catalyseur à la réduction des risques sur le territoire et à l'accroissement de la résilience de la communauté en cas de sinistre. Elle assure un environnement propice à la concertation, la mise en commun des ressources, la définition des rôles et responsabilités des organisations et au développement d'une vision régionale en matière de sécurité civile.

En sécurité incendie, la division a pour mandat la mise en place de diverses mesures pour assurer le respect de la Loi sur la sécurité incendie et assurer le suivi du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en incendie. Nous comptons parmi ces mesures :

- Le Comité de suivi et de reddition de comptes;
- La production du Schéma de couverture de risques en incendie 2023-2027;
- La production annuelle des rapports d'activités du SSIAL;
- La production du plan de mise en œuvre.

En collaboration avec les villes liées, elle réalise diverses initiatives regroupant des partenaires gouvernementaux, industriels, institutionnels et corporatifs. Que ce soit par la préparation, l'animation et le suivi des rencontres du Comité mixte municipal industriel (CMMI), du Comité technique en sécurité civile de l'agglomération de Longueuil ou autres forums participatifs en sécurité civile, elle facilite le partage efficace de l'information entre les différents acteurs impliqués dans les dossiers de sécurité civile, à travers ses quatre dimensions (prévention, préparation, intervention et rétablissement). Voici les faits saillants issus des activités générées par la Division sécurité civile, schéma et analyse en 2021 :

ACTIVITÉS DU COMITÉ MIXTE MUNICIPAL-INDUSTRIEL (CMMI)

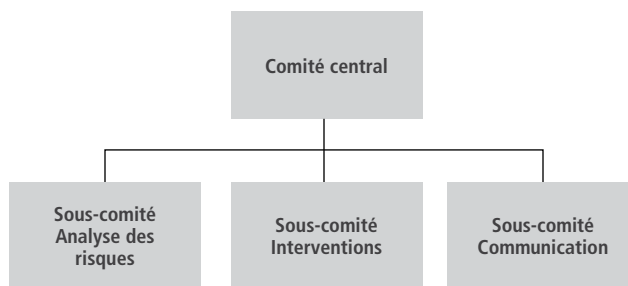
Misant sur la gestion des risques, le CMMI de l'agglomération de Longueuil permet la mise en commun de l'expertise, des responsabilités et des ressources d'un ensemble de partenaires en sécurité civile pour assurer, de façon concertée, la santé et la sécurité des citoyens situés aux abords des sites présentant des risques d'accident industriel majeur.



Afin que toutes les parties prenantes disposent de l'information dont elles ont besoin pour s'acquitter de leurs tâches, le CMMI s'assure de maintenir une communication efficace parmi les industries, les municipalités, les agences gouvernementales, les citoyens et tout autre partenaire faisant partie de la démarche.

Voici les principales réalisations du CMMI de l'agglomération de Longueuil en 2021 :

Composition du Comité mixte municipal-industriel de l'agglomération de Longueuil



COMITÉ CENTRAL

Le comité central du CMMI de l'agglomération de Longueuil est composé de représentants municipaux, industriels et gouvernementaux. C'est par ce comité que toutes les décisions et les orientations sont prises. Les sous-comités du CMMI agissent à titre de groupes de travail et soumettent leurs livrables au Comité central. Ce comité est coprésidé par le président de la Commission de la sécurité publique de l'agglomération de Longueuil et un coprésident industriel (Groupe Robert). En 2021, les membres du Comité central se sont réunis de façon virtuelle une seule fois, en septembre. La situation avec la pandémie de la COVID-19 ne fut pas propice à la tenue de deux rencontres du Comité central comme c'est le cas normalement. Lors de la rencontre du Comité central, la présence de plusieurs nouveaux représentants des différentes organisations fut propice à présenter à nouveau les modalités prévues au CMMI. Il fut d'ailleurs proposé de créer des documents visuels accessibles, permettant de s'y référer pour les nouvelles personnes impliquées au CMMI ou pour les nouvelles entreprises qui s'y joignent. Dès qu'un certain retour à la normale permettra une reprise plus soutenue des efforts à la coordination du CMMI, une nouvelle programmation d'activités sera présentée au Comité central en 2022. À cet effet, une démarche d'élaboration novatrice est en cours, permettant la prise en compte de la prévention par l'aménagement du territoire à la gestion des risques au CMMI.

Malgré ce contexte perturbé par la pandémie, les travaux au CMMI se sont poursuivis, afin d'avancer la gestion des risques en cas d'accident industriel majeur sur le territoire de l'agglomération de Longueuil où des travaux furent réalisés dans les différents sous-comités.

SOUS-COMITÉ ANALYSE DE RISQUES

Les travaux du sous-comité analyse de risques sont basés sur des références scientifiques réalisées par des experts (ingénieurs, géomaticiens, etc.). Les recommandations du sous-comité permettent de développer des plans d'intervention adaptés aux risques et assurent la diffusion d'une information fiable à la population. Notons que certains participants gouvernementaux au sous-comité sont des experts dans leurs domaines qui siègent également à d'autres CMMI. Encore une fois en 2021, peu de travaux au sous-comité analyse de risques furent possibles dans le contexte de la COVID-19. Cependant, notons la tenue en décembre d'un sondage auprès des membres industriels du CMMI, dans le but d'obtenir une meilleure connaissance des risques liés aux rejets

d'ammoniac anhydre sur le territoire. Les résultats de ce sondage permettront de cibler davantage les travaux à réaliser au sous-comité et de prioriser les actions du CMMI auprès des industriels. Une autre démarche consultative devra être envisagée en 2022 pour compléter le portrait des besoins. Notons que les rencontres individuelles de soutien auprès des industriels se sont poursuivies en 2021.

SOUS-COMITÉ INTERVENTION

Le sous-comité intervention évalue et recommande des mesures d'intervention, de préparation des intervenants d'urgence et de rétablissement. Il assure l'harmonisation des plans d'urgence et des procédures opérationnelles en fonction de l'analyse des conséquences, préparée par le sous-comité analyse des risques. En 2021, aucune rencontre individuelle ne fut tenue avec les industries. Comme en 2020, les efforts du sous-comité furent axés sur la poursuite du projet sur le potentiel de la géomatique dans la gestion de l'information lors d'un accident industriel. Les conclusions des ateliers tenus en 2021 ont permis l'élaboration d'un prototype géomatique adapté au besoin du CMMI. Ce prototype est en cours de développement et 2022 permettra certainement la disponibilité d'un outil potentiellement accessible pour les membres du CMMI. Notons l'arrivée en cours d'année d'un nouveau responsable du sous-comité intervention. Il s'agit de monsieur Sylvain Deschamps, chef de division à la planification et l'organisation des opérations, des relations de travail et de la santé-sécurité au SSIAL.

SOUS-COMITÉ COMMUNICATION

Le sous-comité communication apporte son soutien, évalue les outils et propose ses recommandations aux membres du CMMI sur les aspects liés à la communication du risque. Il conseille également le CMMI sur les activités de communication à réaliser pour faire connaître ses travaux.

L'année 2021 souligne un changement à la gouvernance du sous-comité communication par l'arrivée de la nouvelle directrice à la Direction des communications et des affaires publiques de la Ville de Longueuil, madame Stéphanie Sauvé. Ce nouveau regard sur les différents besoins du CMMI appelle désormais à revisiter les intentions du sous-comité afin de s'assurer qu'elles sont toujours bien orientées et adaptées à la réalité actuelle et future. L'année 2022 permettra de revoir l'approche et les modalités d'implication du sous-comité et de remettre à la page ses enjeux de communication.

LA CELLULE DE COORDINATION OPÉRATIONNELLE (CCO) INCONTOURNABLE À LA VIGILANCE FACE AUX SINISTRES

La Cellule de coordination opérationnelle (CCO) assure une « intelligence situationnelle » permettant au coordonnateur municipal de la sécurité civile d'obtenir un état rapide de la situation et ainsi déclencher les mécanismes d'alerte et de mobilisation prévus dans le PMSC. La CCO assure surtout une meilleure coordination entre les différents services d'urgence pour anticiper les événements.

Cette coordination s'effectue dès qu'une situation est anticipée. Que ce soit pour des événements de natures météorologiques extrêmes, des travaux municipaux importants ayant un potentiel d'impact sur les citoyens ou de grands rassemblements, les services de première ligne (incendie (SSIAL), police (SPAL)), les services touchés par la situation (travaux publics, communications) et les principales organisations ayant une prestation de service directe auprès des citoyens (311, Centre d'urgence 9-1-1), partagent un état de la situation lors de courtes vidéoconférences. Les représentants de la sécurité civile des villes de l'agglomération et leurs directions générales peuvent également se joindre aux discussions.

En 2021, seulement sept conférences virtuelles, sous forme de CCO, furent tenues pour trois situations réelles ou appréhendées, dont deux pour des épisodes de chaleurs accablantes/extrêmes :

Date	Heure	Événement
2021-05-05	8 h 45	Campement au parc Julien-Lord
2021-05-05	13 h 30	Campement au parc Julien-Lord
2021-05-07	8 h 45	Campement au parc Julien-Lord
2021-05-10	16 h 30	Campement au parc Julien-Lord
2021-06-03	8 h	Chaleurs accablantes/extrêmes
2021-06-07	10 h 30	Chaleurs accablantes/extrêmes
2021-08-23	16 h	Chaleurs accablantes/extrêmes

SOUTIEN À LA COORDINATION DES ORGANISATIONS MUNICIPALES DE SÉCURITÉ CIVILE FACE À LA COVID-19

En réponse à la pandémie mondiale de la COVID-19, les Organisations municipales de sécurité civile (OMSC) des villes de l'agglomération de Longueuil ont maintenu les activités de leur OMSC et les structures de coordination mises en place en 2020 ont perduré en 2021. À nouveau, le SSIAL a contribué significativement à soutenir les coordonnateurs municipaux de la sécurité civile, par la tenue de rencontres de coordination selon des modalités favorisant la prise de décision, la concertation et l'harmonisation des mesures à mettre en place.

Voici le bilan des actions posées par le SSIAL en 2021, en soutien à la coordination des OMSC de l'agglomération, en lien avec la pandémie de la COVID-19 :

- Exécution et bonification du plan particulier d'intervention « Pandémie » (PPI), mis à jour en 2020, de concert avec les villes liées;
- Maintien :
 - De l'organisation municipale de sécurité civile (OMSC), selon la mobilisation des ressources en code « jaune », et ce, tout au long de 2021;
 - De la structure de gouvernance adaptée en réponse à la COVID-19, selon les différentes vagues de contamination;
 - Du centre de coordination des mesures d'urgence (CCMU) virtuel, par vidéoconférence;
 - Du « plan de rétablissement appliqué à la COVID-19 », des mesures de confinement et du plan de continuité des affaires selon l'état de situation nationale.
- Contribution au soutien à la coordination des enjeux sociaux et communautaires, en collaboration avec les CISSS du territoire, au Groupe de coordination enjeux sociaux (GCES);

- Soutien au GCES en réponse d'urgence aux personnes en situation d'itinérance durant la vague du variant Omicron en fin d'année et la période des grands froids;
- Liaison avec les partenaires gouvernementaux.

Au cours de l'année 2021, les diverses structures de coordination ayant pour objectif la gestion et la coordination des actions en réponse à la COVID-19 sur le territoire ont poursuivi leur cadence pour faire face à la situation. Voici le nombre de rencontres selon les différentes composantes de la structure de coordination :

- OMSC Longueuil : 38;
- OMSC Partenaires : 28;
- GCES : 19.

L'EXCEPTIONNEL TRAVAIL DU GROUPE DE COORDINATION ENJEUX SOCIAUX (GCES)

En 2021, la Ville de Longueuil, par l'entremise de la Direction de la culture, du loisir et du développement social (DCLDS), a maintenu sa structure de coordination appelée Groupe de coordination des enjeux sociaux qui vise la coordination cohérente, comprenant des mesures transversales et adaptées aux enjeux sociaux, pouvant être déployées sur le terrain à l'échelle de la Ville de Longueuil et de son agglomération, de concert avec les partenaires (comité inter-réseaux et sous-comités). La Division de la sécurité civile, schéma et analyse soutient la DCLDS à la coordination du GCES.

Cette année encore, la pandémie a mise à l'épreuve cette structure qui s'est avérée être un véhicule exceptionnel en réponse à plusieurs enjeux spécifiques, particulièrement la gestion des cas de COVID-19 chez les personnes en situation d'itinérance, vivant sur le territoire de l'agglomération lors de la vague de la COVID-19 et son variant Omicron. Les bases jetées et les actions réalisées depuis le début de la pandémie ont permis au GCES une coordination de la mise en place de mesures et le déploiement de ressources spéciales, et ce, en des temps records, facilitant ainsi la collaboration pour le mieux-être de l'une des populations les plus vulnérables de l'agglomération de Longueuil : les personnes en situation d'itinérance. Le SSIAL tient à souligner la prestation de service de ses collègues de la Direction de la culture, du loisir et du développement social, responsable de la mission « services aux sinistrés » du Plan municipal de sécurité civile.

Les autres partenaires au GCES sont le Service de police de l'agglomération de Longueuil, les CISSS de la Montérégie-Centre et Montérégie-Est et la Direction de la santé publique de la Montérégie.

Cette bonne pratique de coordination mise en place en réponse à la pandémie de la COVID-19 amène désormais des réflexions pour que le GCES garde une forme permanente lorsque les événements seront terminés.

VERS UNE STRATÉGIE RÉGIONALE DE SÉCURITÉ CIVILE DE L'AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Un important chantier structurant en matière de sécurité civile fut entrepris et des efforts plus intenses furent mis de l'avant, permettant de développer une stratégie régionale de sécurité civile pour l'agglomération de Longueuil. Les réflexions en cours permettront l'établissement d'orientations, d'objectifs et un plan d'action pour doter l'agglomération de bases solides pour faire face aux enjeux des changements climatiques et à l'augmentation des risques sur son territoire. Basés sur les grandes orientations de la Politique québécoise de sécurité civile 2014-2024, les travaux réalisés depuis 2018 ont permis de regrouper les informations essentielles sur la sécurité civile de l'agglomération, de consulter les membres du Comité technique de sécurité civile (CTSC) et de dégager les grands axes de ce que sera la Stratégie. Il s'agit maintenant de compléter et confirmer les énoncés proposés et de les prioriser en vue de poursuivre la réalisation d'un projet de document de « stratégie » qui devrait être complété en 2022.

L'esprit de la stratégie régionale repose sur les énoncés suivants :

- **RÉALISER** un outil simple et concret en sécurité civile pour tous les acteurs de l'agglomération;
- **COMMUNIQUER** ce qui est lié à la sécurité civile et à ses quatre dimensions;
- **INSTAURER** une culture de sécurité civile à l'agglomération;
- **AMÉLIORER** les connaissances en sécurité civile auprès de tous les acteurs de l'agglomération;
- **CONNAÎTRE** les enjeux, risques et vulnérabilités de l'agglomération;
- **RÉUSSIR** l'adhésion de tous les acteurs de l'agglomération à leur rôle en sécurité civile;

- **POURSUIVRE** la formation, l'apprentissage et l'innovation en sécurité civile;
- **PLANIFIER** la continuité des activités;
- **ATTEINDRE** une société résiliente.

SYSTÈME D'ALERTE CITOYENNE

Depuis 2016, lorsqu'un événement réel ou imminent nécessite la mise en œuvre du Plan municipal de sécurité civile (PMSC) et que la situation exige d'alerter et d'informer la population des consignes à suivre afin qu'elle puisse se protéger contre un danger, la Ville de Longueuil dispose de plusieurs moyens de communication dont, plus particulièrement, un automate d'appel nommé « système d'alerte automatisé ». En 2021, résultant d'un appel d'offres effectué à la suite de la fin du contrat avec le précédent fournisseur, la Ville a procédé à l'acquisition d'un nouveau système qui sera utilisé dès le début de l'année 2022.

LOGISTIQUE ET ÉQUIPES SPÉCIALISÉES



La Division de la logistique et des équipes spécialisées a comme mandat de soutenir les secours publics par la gestion des biens mobiliers et immobiliers, de fournir des ressources matérielles nécessaires aux opérations, ainsi que de maintenir et d'entretenir l'ensemble des équipements du SSIAL.

De plus, la division chapeaute les trois équipes spécialisées suivantes :

- Équipe nautique;
- Équipe de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI);
- Équipe de la Garde d'honneur.

ÉQUIPE NAUTIQUE

Cette année, l'équipe nautique a répondu à 72 interventions, soit :

- 66 sur le fleuve;
- 3 sur les eaux intérieures;
- 3 sur la glace;
- 3 sauvetages.

Le domaine de la spécialisation en secours nautique est en constante évolution. L'année 2021 a été caractérisée par une refonte complète du programme de formation. Les membres du comité nautique et l'équipe des formateurs sont constamment à la recherche de nouvelles façons de faire, afin d'améliorer la rapidité et l'efficacité des interventions, sans toutefois compromettre la sécurité des membres.

Voici quelques exemples :

- Partenariat avec la Garde côtière canadienne : l'équipe nautique a développé une nouvelle formation afin d'offrir un service de remorquage des embarcations des plaisanciers en difficulté;
- Formation sur la gestion d'une intervention nautique donnée aux chefs aux opérations : le succès d'une intervention est le résultat d'une bonne cohésion entre les différents niveaux de commandement. Cette formation est la phase 1 d'un plan de mise en œuvre;
- Maintien des liens avec plusieurs partenaires, dont la Garde côtière canadienne, le *Maritime Rescue Sub-Centre (MRSC)*, ainsi que les services d'incendie de Montréal, La Prairie et Varennes;
- En 2021, plus de 2 000 heures de formation ont été données aux 28 intervenants. À cette formation, s'ajoutent également plusieurs séances extérieures, dont 840 heures de maintien des compétences EAU et 630 heures de maintien de compétences GLACE.



ÉQUIPE DE SAUVETAGE D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ (SUMI)

La diversité du territoire de l'agglomération de Longueuil favorise l'accès à une multitude d'activités extérieures. Parmi celles-ci, les sentiers de motoneige ou pour véhicule tout terrain (VTT), les nombreuses pistes cyclables, les sentiers pédestres, la montagne, le parc provincial, le mont Saint-Bruno et son ski alpin et ski de fond, les terres agricoles et autres.

En 2021 a débuté la mise en place de l'équipe de sauvetage en milieu isolé. Leur mission est de porter secours aux personnes en détresse dans des endroits difficilement accessibles. Pour bien intervenir rapidement et efficacement dans ces situations, des entraînements et des équipements spécialisés sont nécessaires. La mise en place du comité de gestion et du développement de la spécialité SUMI a permis de commencer des travaux d'optimisation de la localisation des équipements et des intervenants, ainsi que d'établir les besoins spécifiques et les équipements pour entreprendre certaines acquisitions.

La phase finale d'implantation et la mise en service se poursuivront en 2022, avec la formation du personnel, l'acquisition d'équipements d'intervention et l'aménagement de locaux.



ÉQUIPE DE LA GARDE D'HONNEUR

L'équipe spécialisée de la Garde d'honneur a pour mission de représenter le SSIAL lors d'événements protocolaires tous azimuts, tels que remise de médaille, départ à la retraite, funérailles, etc. Cette garde d'honneur est composée de douze membres, incluant un sergent-major et un sergent-major adjoint.

Le contexte pandémique n'a pas permis de participer à plusieurs cérémonies; ils ont néanmoins été actifs avec :

- 36 heures d'événements, retraites et funérailles;
- 20 heures de pratique.

Nous avons également fait l'acquisition d'équipements tels que des pièces d'uniforme et de l'équipement pour les différents types de cérémonie.

PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS

L'année 2021 a permis de mettre à niveau plusieurs appareillages arrivés en fin de vie utile. Le programme de remplacement des équipements vise essentiellement leur renouvellement annuel dans le temps, afin de les maintenir dans les meilleures conditions.

Des processus d'appels d'offres reliés au programme de remplacement de 2021 auront permis d'entreprendre l'acquisition des équipements suivants :

- Le remplacement de 12 scies à chaîne et scies circulaires;
- L'acquisition de 65 vêtements de protection incendie (VPI). Ces acquisitions assurent le remplacement des VPI dont la durée de vie utile est de 10 ans en fonction de la NFPA 1851;
- Le remplacement des 40 casques de combat;
- La mise en service de 17 caméras à imagerie thermique;
- La réception de 3 véhicules de service et de 2 véhicules d'unité d'air respirable, prévus sur le plan triennal d'immobilisation.

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Comme chaque année, la Division logistique doit procéder à l'entretien des équipements selon les normes et règles applicables.

Voici les entretiens qui ont été faits avec la collaboration du Service du matériel roulant et des ateliers au niveau de la flotte de véhicules :

- Test annuel de capacité de pompage;
- Test de capacité des échelles aériennes;
- Entretien préventif des véhicules incendie régis par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- Maintien de la flotte de véhicule opérationnel avec un requis minimal de 22 véhicules de pompage en tout temps; la Division logistique a procédé à plus de 1 400 mouvements de véhicules en 2021.

Voici les entretiens qui ont été réalisés sur les équipements d'intervention :

- Vérification de 748 bouteilles d'air respirable selon la norme NFPA;
- Test annuel sur les 235 appareils respiratoires autonomes;
- Entretien annuel et test d'étanchéité sur les 364 parties faciales individuelles du personnel;
- Test et essai annuel sur les tuyaux incendie;
- Test annuel de capacité sur les échelles portatives du SSIAL selon la norme NFPA;
- Vérification mensuelle des détecteurs de gaz par une firme externe.

PLANIFICATION ET ORGANISATION DES OPÉRATIONS ET DE LA FORMATION



La Division de la planification et de l'organisation des opérations et de la formation est à l'affût de l'évolution du métier de pompier. Elle consacre temps et énergie à l'évaluation des innovations techniques en matière d'intervention et d'équipements. Composée de trois pompiers et d'un lieutenant instructeurs, sa responsabilité est d'élaborer, de donner et de superviser la formation des équipes d'intervention du SSIAL.

À cet égard, la norme NFPA 1500, « Norme relative à un programme de santé et de sécurité au travail dans un service d'incendie », précise que tout service d'incendie devrait avoir un programme de formation et d'entraînement adapté aux tâches que ses membres accomplissent, sans égard à la fréquence de réalisation de celles-ci, puisque les risques pour la santé ou la sécurité des pompiers demeurent sensiblement les mêmes, peu importe le contexte municipal dans lequel ceux-ci sont appelés à travailler. Quoique la pandémie ait quelque peu ralenti les équipes, ce sont tout de même plus de 8 376 heures de formation et de maintien des compétences qui ont été données en 2021.

Voici les heures allouées aux formations les plus suivies par les équipes du SSIAL en 2021 :

Activités regroupées	Nombre d'heures
Formation Réseau express métropolitain REM	1 050
Formation pour de nouveaux équipements	400
Intégration de nouveaux pompiers	1 800
Formation maintien de compétences	1 600
Formation équipe nautique	Nombre d'heures
Formation intervention nautique	1 216
Formation maintien de compétences	840
Formation intervention glace	840
Maintien de compétences glace	630



L'année 2021 de l'équipe spécialisée nautique fut caractérisée par la refonte complète de son programme de formation. À titre d'exemple, notons la mise en place d'une formation sur le remorquage des embarcations et l'achat des équipements spécialisés pour mener à bien le nouveau service de remorquage des embarcations des plaisanciers en difficulté, piloté en partenariat avec la Garde côtière canadienne. Cette formation a également été donnée au Service d'incendie de Varennes.

Le succès d'une intervention est le résultat d'une bonne cohésion entre les différents niveaux de commandement. C'est pourquoi un plan de mise en œuvre a été créé, visant l'amélioration de l'efficacité et de la rapidité des opérations ainsi que la sécurité des intervenants. La phase 1 a été complétée avec la formation sur la gestion d'une intervention nautique, suivie par tous les chefs aux opérations.



Les activités de recherche et développement, de production de matériels de formation et de fiches d'évaluation ainsi que des discussions avec des partenaires tels le MRSC, la Garde côtière canadienne et les services d'incendie de Montréal, de La Prairie et de Varennes ont nécessité des centaines d'heures de travail à l'équipe de la Division de la planification et de l'organisation des opérations et de la formation. L'année 2022 leur permettra de poursuivre sur cette lancée.

ENJEUX ET PERSPECTIVES 2022

- Préparation et mise en place d'un plan de relève;
- OFT et comblement des postes du personnel de soutien;
- Communication entre l'état-major et le personnel du SSIAL quant aux projets et enjeux de l'organisation, à l'aide de différentes technologies telles que les affichages dynamiques;
- Amélioration en santé et sécurité du personnel par l'acquisition de nouveaux matériels de travail;
- Révision des cinq règlements sur la prévention incendie des villes de l'agglomération;
- Début de la construction de la caserne 44, travaux des plans et devis de construction de la caserne 22;
- Adoption du Schéma de couverture de risques en incendie révisé 2023-2027;
- Suite des travaux de réalisation du projet de Stratégie régionale de sécurité civile de l'agglomération de Longueuil 2023-2027.



**ACTIVITÉS RELATIVES
AU PLAN DE MISE EN ŒUVRE
DU SCHÉMA DE COUVERTURE
DE RISQUES EN INCENDIE
RÉVISÉ 2016-2020**



L'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie oblige les entités régionales, chargées de l'application de mesures prévues au Schéma de couverture de risques en incendie (SCR) d'adopter, par résolution, un rapport d'activités pour l'exercice précédent. Elles doivent également y indiquer leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie et le transmettre au ministre, dans les trois mois suivant la fin de leur année financière. Ce rapport présente le suivi des actions du plan de mise en œuvre que l'agglomération doit appliquer dès l'entrée en vigueur du schéma révisé, et ce, pour chacune des années prévues au schéma.

Le plan de mise en œuvre détermine les activités à entreprendre sur les activités de prévention et d'intervention, les autres risques, la maximisation des ressources, l'arrimage des organisations ainsi que le suivi et la reddition de compte. Il fait partie intégrante du schéma révisé, en conformité avec les objectifs arrêtés de protection optimale de l'agglomération de Longueuil. Il précise la teneur des activités, les échéances et l'autorité responsable de leur réalisation.

En vertu de l'article 17 de la Loi sur la sécurité incendie, le SSIAL doit déterminer une procédure de vérification périodique de l'efficacité des actions mises en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs

arrêtés. Le rapport d'activités est donc structuré de façon à permettre la vérification périodique de l'efficacité des actions mises en œuvre et du degré d'atteinte des objectifs arrêtés, comme stipulé à l'article 10 de la Loi sur la sécurité incendie. À cet effet, dans le cadre du présent Schéma de couverture de risques en incendie, l'agglomération de Longueuil se conforme aux exigences des articles 10, 17 et 35 de la Loi sur la sécurité incendie, par l'application d'un suivi de la réalisation des activités inscrites au plan de mise en œuvre visant l'atteinte des objectifs fixés.

Au SSIAL, c'est au comité de suivi et reddition que revient la responsabilité d'assurer le suivi périodique du plan de mise en œuvre. Il est composé du directeur du SSIAL, du directeur adjoint du Service de l'administration, des mesures préventives et de la logistique et du chef de la Division de la sécurité civile, du schéma et de l'analyse. Ce dernier assure la coordination du comité de suivi et de reddition, ainsi que la production du rapport annuel des activités du SSIAL. Le comité de suivi et de reddition se retrouve avant les réunions statutaires du comité de direction du directeur du SSIAL. C'est lors de cette rencontre que les activités prévues au SCR sont discutées avec l'ensemble des chefs de division et de l'État-major du SSIAL. Puisque les activités prévues au SCR relèvent des cinq divisions du SSIAL, ce sont elles qui assurent l'avancement et le suivi des activités qui leur incombent.

Cette section du rapport d'activités 2021 vise donc à faire le suivi des accomplissements du SSIAL et de leur conformité auprès du MSP, selon les objectifs arrêtés au Schéma de couverture de risques en incendie révisé 2016-2020 (SCR) de l'agglomération de Longueuil. Il se décline en deux sections :

- Actions réalisées en 2021 selon les objectifs du SCR, incluant leur pourcentage de réalisation;
- Prévission des actions pour 2022 et les indicateurs de performance pour certaines actions du SCR, tel que demandé par le ministère de la Sécurité publique.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2021 SELON LES OBJECTIFS DU SCR RÉVISÉ 2016-2020 ET LA PRÉVISION DES ACTIONS POUR 2022

Cette section présente les actions réalisées en 2021 selon les objectifs du SCR révisé 2016-2020, avec leur pourcentage de réalisation et la prévision des actions pour 2022.

			Actions réalisées 2021 (an 6)	%	Prévision des actions 2022 (vers le nouveau SCR)
Objectif général					
1	Maintenir le coordonnateur de sécurité incendie en fonction.	An 1 à an 5	En 2021, la fonction de coordonnateur de sécurité incendie a été assumée par le chef de la Division de la sécurité civile, schéma et analyse.	100	En 2022, la fonction de coordonnateur de sécurité incendie sera assumée par le chef de la Division de la sécurité civile, schéma et analyse.

OBJECTIFS 1, 4 ET 6 – PRÉVENTION – AUTOPROTECTION – MAXIMISATION DES RESSOURCES

Programme d'évaluation et analyse des incidents

2	Créer un comité de gestion portant sur le programme d'évaluation et analyse des incidents.	An 1 à an 5	La validation sur le maintien de ce comité a été réalisée. Les conclusions seront intégrées à la révision du Schéma de couverture de risques en incendie sous les objectifs arrêtés.	100	Les réflexions seront intégrées à la révision du Schéma de couverture de risques en incendie et les programmes seront développés pour atteindre les objectifs arrêtés.
3	Appliquer le programme d'évaluation et analyse des incidents.	An 1 à an 5	L'équipe de la Division des mesures préventives et des relations avec la communauté du SSIAL assure le suivi.	100	L'équipe de la Division des mesures préventives et des relations avec la communauté du SSIAL assure le suivi.
4	Produire un rapport annuel sur les résultats et les recommandations.	An 1 à an 5	Maintien des activités afin d'inscrire les résultats au rapport d'activités du SSIAL.	100	Maintien des activités afin d'inscrire les résultats au rapport d'activités du SSIAL.

Programme d'installation et de vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée

5	Créer un comité de gestion relatif au programme sur les avertisseurs de fumée.	An 1 à an 5	Poursuite de l'application de la structure mise en place par la Division des mesures préventives et des relations avec la communauté.	100	Poursuite de l'application de la structure mise en place par la Division des mesures préventives et des relations avec la communauté.
6	Procéder à la vérification annuelle des avertisseurs de fumée dans les bâtiments des catégories de risques faible et moyen en nombre équivalent à 20 % du nombre total des bâtiments desdites catégories.	An 1 à an 5	La pandémie et la préoccupation du maintien de la capacité de l'offre de service des effectifs pompiers ont forcé la suspension du programme de vérification des avertisseurs de fumée en 2021.	100	L'objectif sera revu afin de le rendre applicable aux enjeux de la pandémie et des exigences des normes sanitaires.
7	Produire un rapport annuel sur les résultats et les recommandations.	An 1 à an 5	L'information sera disponible dans le rapport d'activités 2021 du SSIAL.	100	L'information sera disponible dans le rapport d'activités 2022 du SSIAL.

Programme d'inspection périodique des risques élevés et très élevés

8	Embaucher un technicien en prévention incendie.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
9	Créer un comité de gestion portant sur le programme d'inspection périodique des risques élevés et très élevés.	An 1 à an 5	Un processus d'amélioration continue a été réalisé.	100	Initier le plan d'action du processus d'amélioration continue.
10	Créer et implanter le calendrier annuel sur les inspections à réaliser.	An 1 à an 5	Un calendrier sera implanté en fonction des nouveaux objectifs pour les inspections, en tenant compte des suivis de dossiers à effectuer.	100	Un calendrier sera implanté en fonction des nouveaux objectifs pour les inspections, en tenant compte des suivis de dossiers à effectuer.

		Actions réalisées 2021 (an 6)		%	Prévision des actions 2022 (vers le nouveau SCR)
Programme d'inspection périodique des risques élevés et très élevés					
11	Appliquer le programme d'inspection des bâtiments à risques élevés et très élevés.	An 1 à an 5	Maintien des activités d'inspections périodiques des risques élevé et très élevé, incluant les inspections et les fermetures de dossiers.	100	Maintien des activités d'inspections périodiques des risques élevés et très élevés, incluant les inspections et les fermetures de dossiers.
12	Produire un rapport annuel sur les résultats et les recommandations.	An 1 à an 5	Les résultats seront publiés dans le rapport d'activités 2021 du SSIAL.	100	Les résultats seront publiés dans le rapport d'activités 2022 du SSIAL.
Programme d'éducation et de sensibilisation du public					
13	Créer un comité de gestion portant sur le programme d'éducation et de sensibilisation du public.	An 1 à an 5	Maintien et suivi des objectifs.	100	Maintien et suivi des objectifs.
14	Appliquer le programme d'éducation et de sensibilisation du public.	An 1 à an 5	Maintien du programme et des activités associées.	100	Maintien du programme et des activités associées.
15	Produire un rapport annuel sur les résultats et les recommandations.	An 1 à an 5	Les détails seront inclus dans le rapport d'activités 2021 du SSIAL.	100	Les détails seront inclus dans le rapport d'activités 2022 du SSIAL.
16	Acquérir trois véhicules.	An 1 à an 5	Action réalisée.	100	Action réalisée.
Programme de mise à niveau de la réglementation en matière de sécurité incendie					
17	Revoir et bonifier le Règlement 2013-126 afin de l'harmoniser avec le contenu du Code de sécurité du Québec.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
18	Adopter et appliquer le <i>Code de sécurité du Québec, Chapitre VIII, Bâtiment, et Code national de prévention des incendies - Canada 2010 (modifié), de la Loi sur le bâtiment.</i>	An 1 à an 5	Action réalisée.	100	Action réalisée.
Programme MANSAD (mise aux normes des systèmes d'alarme désuets)					
19	Sur la base d'une plainte ou d'un rapport du personnel des opérations remis à la Division des mesures préventives, faire une inspection et imposer une mise aux normes des systèmes VOA qui sont non conformes au règlement de prévention incendie.	An 1 à an 5	En continu.	100	En continu.
20	Tenir un registre des mises aux normes imposées.	An 1 à an 5	Maintien de la procédure et intégrer selon l'application réglementaire.	100	Maintien de la procédure et intégrer selon l'application réglementaire.

		Actions réalisées 2021 (an 6)		%	Prévision des actions 2022 (vers le nouveau SCR)
Maximisation des ressources					
21	Conclure une entente d'entraide avec le SIM et/ou avec un autre SSI, pour obtenir le service spécialisé en matières dangereuses, de sauvetage avec cordages et en espace clos.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
22	Maintenir, mettre à jour et développer des ententes intermunicipales, afin d'assurer l'utilisation des ressources régionales disponibles pour accroître le niveau général de protection de la population contre l'incendie.	An 1 à an 5	L'ensemble des ententes existantes est maintenu.	100	Si des occasions s'offrent au SSIAL pour la création d'autres ententes, les démarches pour les conclure seront entreprises avec les parties.
23	Rechercher des partenariats régionaux dans le but d'optimiser la protection du citoyen.	An 1 à an 5	Le SSIAL reste à l'affût de partenariats régionaux dans le but d'optimiser la protection du citoyen.	100	Le SSIAL reste à l'affût de partenariats régionaux dans le but d'optimiser la protection du citoyen.
24	Développer, au besoin, des ententes de réponse automatique avec les municipalités limitrophes, afin d'augmenter le pourcentage de couverture du territoire et de la force de frappe.	An 1 à an 5	Poursuite de la réflexion pour évaluer les besoins du SSIAL et la capacité de réponse des SSI limitrophes à intervenir sur le territoire de l'agglomération. Des discussions sont en cours avec des municipalités.	100	Poursuite des réflexions et recherche de partenariats.

OBJECTIFS 2 ET 3 – INTERVENTION

Casernes					
25	Construire les casernes 12 à Boucherville et 41 à Longueuil.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
26	Fermer la caserne 21 du 111, rue Saint-Jean à Longueuil.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
27	Fermer la caserne 41 du 55, rue Argyle à Saint-Lambert.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
28	Construire la caserne 44 à Brossard, incluant un parcours d'entraînement.	An 2	Appels d'offres pour la construction et l'octroi de contrat de construction.	90	Appels d'offres début 2022 pour l'octroi de contrat avant l'été.
29	Fermer la caserne 44 du 3800, boulevard Matte à Brossard.	An 2	Cette action sera réalisée après la construction de la caserne.	S. O.	Cette action sera réalisée après la construction de la caserne.

Affectation des effectifs, formation et système de commandement					
30	Embaucher 8 pompiers réguliers à temps plein.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
31	Créer 4 postes de chefs aux opérations.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
32	Affecter les effectifs aux opérations de façon à favoriser le temps de réponse et l'efficacité d'intervention de la force de frappe sur 89 % du territoire de l'agglomération.	An 2	Action réalisée.	100	Action réalisée.

		Actions réalisées 2021 (an 6)		%	Prévision des actions 2022 (vers le nouveau SCR)
Affectation des effectifs, formation et système de commandement					
33	Acquérir deux véhicules pour les chefs aux opérations inclus dans la force de frappe.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
34	Maintenir les programmes de formation selon les normes établies et reconnues, les ajuster au besoin et maintenir, à l'embauche, l'exigence de la formation selon la réglementation en vigueur.	An 1 à an 5	En continuité.	100	Maintien des programmes.
35	Maintenir un système de commandement selon les normes établies et en vigueur.	An 1 à an 5	Les directives et politiques en vigueur atteignent l'objectif.	100	Poursuite de cette action en 2022, avec le maintien du plan d'opération dans les règles de l'art.
Déploiement de la force de frappe					
36	Déployer la force de frappe indiquée au schéma dans les secteurs munis d'un réseau d'aqueduc et de bornes d'incendie.	An 1 à an 5	Action réalisée.	100	Action réalisée.
37	Déployer la force de frappe indiquée au schéma dans les secteurs dépourvus d'un réseau d'aqueduc et de bornes d'incendie.	An 1 à an 5	Action réalisée.	100	Action réalisée.
Bornes d'incendie					
38	Poursuivre le programme d'entretien, de vérification et de codification des bornes d'incendie municipales, basé sur une période de 5 ans, selon les normes en vigueur.	An 1 à an 5	Cette action est sous la juridiction des travaux publics des villes liées, en collaboration avec le SSIAL.	100	Poursuite de cette action en 2022 avec le comité sur les réseaux d'aqueduc.
39	Poursuivre la gestion portant sur l'entretien et la vérification des bornes d'incendie privées, basée sur une période de 5 ans, selon les normes en vigueur.	An 1 à an 5	Les villes de Longueuil et de Brossard sont toujours en réflexion. Pour les villes de Saint-Lambert et de Saint-Bruno-de-Montarville, le nombre de bornes privées domiciliaires étant faible, ces municipalités n'ont pas l'intention d'en prendre charge pour le moment. La Ville de Boucherville a pris en charge ces types de bornes d'incendie au niveau domiciliaire.	100	La réglementation des mesures préventives s'applique aux bornes d'incendie privées.
40	Élaborer un plan particulier d'intervention pour chacun des secteurs problématiques du réseau d'aqueduc : Longueuil, secteurs Le Moyne et de la rue Boulogne; Brossard, secteur Brosseau; Saint-Bruno-de-Montarville, secteurs Sommet Trinité et Place de la Corniche.	An 1	Les plans particuliers de certains secteurs sont disponibles dans les véhicules. D'autres informations sont également disponibles dans le système de répartition assisté par ordinateur RAO. Les mises à jour se font au fur et à mesure, selon les travaux d'amélioration des secteurs problématiques.	100	Mise à jour régulière des plans particuliers de certains secteurs disponibles dans les véhicules. D'autres informations sont également disponibles dans le système de répartition assisté par ordinateur RAO. Les mises à jour se font au fur et à mesure, selon les travaux d'amélioration des secteurs problématiques.

		Actions réalisées 2021 (an 6)		%	Prévision des actions 2022 (vers le nouveau SCR)
Plans préincidents					
41	Réaliser annuellement 1/5 de 15 % des bâtiments des catégories élevés et très élevés (219).	An 1 à an 5	Quatre nouveaux plans préincidents ont été produits par la Division de l'organisation des secours publics, ainsi que 98 relevés de bâtiments pour les catégories de risques élevés et très élevés par la Division des mesures préventives.	100	L'objectif sera d'effectuer de nouveaux plans et les révisions en fonction de l'objectif. Poursuite de cette action.
42	Maintenir à jour les plans préincidents existants.	An 1 à an 5	Quatorze plans préincidents furent révisés, ainsi que la mise à jour des cartes d'imagerie aérienne.	100	Poursuite de cette action.
43	Rendre les plans préincidents accessibles dans les terminaux des véhicules d'urgence.	An 1 à an 5	Tous les plans préincidents sont accessibles via les terminaux des véhicules d'urgence.	100	Ajout des nouveaux plans aux terminaux des véhicules d'urgence.
Véhicules d'urgence, équipements et entretien					
44	Faire l'entretien préventif (PEP) annuel de tous les véhicules d'intervention du SSIAL par la Division mécanique de la Ville de Longueuil, selon les normes en vigueur.	An 1 à an 5	Tout le parc de véhicules d'intervention du SSIAL fera l'objet d'un entretien préventif. Mise en service de 2 nouveaux véhicules de type 1 600 (ravitaillement en air respirable). Acquisition de 7 nouveaux véhicules utilitaires pour la Division de la planification et organisation des opérations et de la formation.	100	Tout le parc de véhicules d'intervention du SSIAL fera l'objet d'un entretien préventif.
45	Faire les essais routiers annuels de tous les véhicules d'intervention du SSIAL par la Division mécanique de la Ville de Longueuil, selon les normes en vigueur.	An 1 à an 5	Considérant les acquisitions mentionnées à l'objectif 44, l'atteinte de l'objectif 45 sera beaucoup plus facile à réaliser en 2021 et lors des années suivantes.	100	Tous les essais routiers annuels requis seront réalisés en 2022.
46	Faire les tests de pompage annuels des véhicules d'urgence du SSIAL (ceux munis d'une pompe intégrée), selon les normes en vigueur.	An 1 à an 5	Le rajeunissement continu de la flotte de véhicules contribue grandement à la réalisation de cet objectif.	100	Tous les véhicules de pompes subiront les tests annuels requis en 2022.

		Actions réalisées 2021 (an 6)		%	Prévision des actions 2022 (vers le nouveau SCR)
Véhicules d'urgence, équipements et entretien					
47	Maintenir le programme d'entretien, d'acquisition et de remplacement des équipements et des véhicules selon les normes et guides établis en vigueur.	An 1 à an 5	<p>À compter de 2021, les acquisitions planifiées de VPI ont permis essentiellement de maintenir, pour chaque membre du personnel du SSIAL, deux VPI qui respectent les normes de la NFPA 1851. C'est-à-dire que plus de 650 VPI font obligatoirement l'objet d'une inspection annuelle normée.</p> <p>Par ailleurs, les recommandations émises au Guide des bonnes pratiques de la CNESST sont désormais atteintes à 100 %.</p> <p>Une autre acquisition de bottes de combat incendie de haute performance porte à 130 la quantité acquise pour la continuité du programme de remplacement des bottes de première génération.</p> <p>Finalement, 2021 marque aussi l'arrivée de 15 ensembles d'outils de décarcération ainsi que de 17 caméras à imagerie thermique.</p>	100	<p>Le programme d'entretien et de remplacement des équipements de protection individuelle se poursuivra en 2022.</p> <p>Le projet d'acquisition de 15 ensembles d'outils de désincarcération commencera en 2022 par un processus d'acquisition d'homologation.</p>
Recherche des causes et des circonstances des incendies					
48	Maintenir la recherche des causes et des circonstances d'incendie selon les normes établies et reconnues.	An 1 à an 5	L'action est maintenue.	100	Poursuite de l'action.
OBJECTIF 5 – AUTRES RISQUES					
Désincarcération					
49	Maintenir le service de désincarcération selon les normes reconnues par le milieu.	An 1 à an 5	Les services ont été maintenus selon les normes reconnues par le milieu.	100	Maintenir les services de désincarcération selon les mêmes normes.
Intervention en matières dangereuses					
50	Former le personnel du SSIAL en matières dangereuses au niveau opérationnel, conformément aux normes en vigueur et acquérir les équipements spéciaux requis.	An 1	En attente d'un audit de formation et d'une révision, selon les nouvelles pratiques.	80	Une évaluation des besoins en formation et en maintien de compétences sera réalisée pour établir un plan d'action.
51	Conclure une entente intermunicipale avec un SSI pour obtenir le service spécialisé d'intervention en matières dangereuses.	An 1	Les ententes ont été conclues avec le Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal.	100	Action réalisée.

		Actions réalisées 2021 (an 6)		%	Prévision des actions 2022 (vers le nouveau SCR)
Sauvetage avec cordages et en espace clos					
52	Conclure et maintenir une entente intermunicipale avec un SSI portant sur l'intervention d'une équipe spécialisée en sauvetage avec cordages et en espace clos.	An 1	Action réalisée.	100	Action réalisée.
Sauvetage nautique et sur glace					
53	Maintenir et inclure le service spécialisé de sauvetage nautique et sur glace, selon les standards reconnus du milieu.	An 1 à an 5	Action réalisée.	100	Action réalisée.
OBJECTIF 8 – ARRIMAGE DES ORGANISATIONS					
54	Maintenir et consolider la participation du SSIAL avec les autres intervenants de la sécurité publique.	An 1 à an 5	Action réalisée.	100	Action réalisée.
Suivi et reddition					
55	Produire un rapport annuel d'activités portant sur la mise en œuvre des activités et du degré d'atteinte des objectifs arrêtés de l'agglomération de Longueuil, et ce, pour chacune des années de la durée du schéma via la Division de la sécurité civile, du schéma et de l'analyse, dans les 3 mois de la fin de chacune des années financières.	An 1 à an 5	Poursuite de l'utilisation des outils de suivi et de production du rapport d'activités du Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil.	100	Poursuite de l'utilisation de l'outil de suivi et production du rapport 2022.
56	Créer un comité de gestion composé des chefs de division du SSIAL, sous la coordination de la Division de la sécurité civile, du schéma et de l'analyse, afin d'assurer le suivi périodique des programmes de prévention incendie et la production d'un rapport annuel.	An 1 à an 5	Environ 10 rencontres du comité de direction.		Suivi et reddition avec le comité de direction du SSIAL.

INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR CERTAINES ACTIONS DU SCR, COMME DEMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau A.1 – Programme sur l’installation et la vérification du fonctionnement d’avertisseurs de fumée

Année prévue au PMO	Nb de visites à effectuer	Nb de visites effectuées	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	35 233	36 135	103
An 2	33 682	35 082	104
An 3	33 344	33 338	102
An 4	16 392	16 667	102
An 5	9 674	S. O.*	S. O.
An 6	S. O.	S. O.**	S. O.

*Avec la pandémie et les enjeux de contamination, des mesures sanitaires furent mises en place pour protéger le personnel pompier afin de favoriser le maintien des équipes en santé. C’est la raison pour laquelle le SSIAL a opté pour une approche d’auto-inspection par les citoyens.

**Avec la pandémie liée à la COVID-19 et les enjeux de contamination, des mesures sanitaires furent mises en place pour protéger le personnel pompier et favoriser le maintien des équipes en santé. Le programme a été suspendu en 2021.

Tableau A.2 – Programme d’inspection périodique des risques plus élevés

Année prévue au PMO	Nb de bâtiments à inspecter	Nb de bâtiments inspectés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	1 482	1 322	89
An 2	1 482	1 575	110
An 3	1 482	983	66
An 4	1 482	1 512	102*
An 5	1 482	1 382	93*
An 6	1 482	630	42*

*En incluant les fermetures de dossiers

Tableau A.3 – Plans d’intervention

Année prévue au PMO	Nb de plans d’intervention à réaliser	Nb de plans d’intervention réalisés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	219	264	123
An 2	219	515	235
An 3	219	484	221
An 4	219	328	150
An 5	219	274	125
An 6	219	102*	46

*Incluant les plans d’intervention pour les risques élevés et très élevés ainsi que les relevés de bâtiments.

*La réalisation des relevés de bâtiments en 2021 fut inférieure aux objectifs, dû à la situation pandémique.

INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR CERTAINES ACTIONS DU SCR, COMME DEMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau A.4 – Formation des pompiers

Année prévue au PMO	Nb de pompiers du SSI	Nb de pompiers non soumis à la réglementation (embauchés avant 1998)	Nb de pompiers devant être formés selon les exigences	Nb de pompiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	258	11	0	0	100
An 2	252	54	0	0	100
An 3	240	4	0	0	100
An 4	240	0	0	0	100
An 5	240	0	0	0	100
An 6	240	0	0	0	100

Tableau A.5 – Formation des officiers

Année prévue au PMO	Nb d'officiers du SSI	Nb d'officiers non soumis à la réglementation	Nb d'officiers devant être formés selon les exigences	Nb d'officiers formés selon les exigences	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	69	0	4	65	94
An 2	85	0	4	81	94
An 3	84	0	0	84	100
An 4	84	0	0	84	100
An 5	84	0	1	83	98
An 6	84	0	0	84	100

Tableau A.6 – Vérifications et essais annuels des véhicules

Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant subir une vérification et/ou un essai annuel	Nb de véhicules ayant réussi la vérification et/ou l'essai annuel	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	30	30	100
An 2	33	33	100
An 3	33	33	100
An 4	33	33	100
An 5	33	33	100
An 6	33	33	100

INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR CERTAINES ACTIONS DU SCR, COMME DEMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau A.7 – Attestation de performance des véhicules

Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de performance	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de performance	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	30	30	100
An 2	33	33	100
An 3	33	33	100
An 4	33	33	100
An 5	33	33	100
An 6	33	33	100

Tableau A.8 – Attestation de conformité des véhicules

Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une attestation de conformité	Nb de véhicules ayant réussi une attestation de conformité	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	30	30	100
An 2	33	33	100
An 3	33	33	100
An 4	33	33	100
An 5	33	33	100
An 6	33	33	100

Tableau A.9 – Modification sur les véhicules d'intervention

Année prévue au PMO	Nb de véhicules devant faire l'objet d'une modification	Nb de véhicules qui ont fait l'objet d'une modification	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a
An 2	0	0	n/a
An 3	0	0	n/a
An 4	0	0	n/a
An 5	0	0	n/a
An 6	0	0	n/a

INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR CERTAINES ACTIONS DU SCR, COMME DEMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau A.10 – Essai annuel des pompes portatives*

Année prévue au PMO	Nb de pompes portatives devant subir un essai annuel	Nb de pompes portatives ayant subi et réussi un essai annuel	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	n/a	n/a	n/a
An 2	n/a	n/a	n/a
An 3	n/a	n/a	n/a
An 4	n/a	n/a	n/a
An 5	n/a	n/a	n/a
An 6	n/a	n/a	n/a

*Le SSIAL ne dispose pas de pompes portatives

Tableau A.11 – Acquisition de vêtements de protection et d'équipement d'intervention

Année prévue au PMO	Nb d'habits de combat à acquérir	Nb d'habits de combat acquis	Objectif atteint au PMO (%)	Nb d'avertisseurs de détresse pour APRIA à acquérir	Nb d'avertisseurs de détresse pour APRIA acquis	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	0	0	n/a	235	235	100
An 2	0	0	n/a	0	0	n/a
An 3	250+65	250-65	100	0	0	n/a
An 4	65	75+65	215	0	0	n/a
An 5	65	65	100	0	0	n/a
An 6	65	0	0	0	0	n/a

Tableau A.12 – Acquisition et entretien des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA)

Année prévue au PMO	Nb d'APRIA à acquérir	Nb d'APRIA acquis	Objectif atteint au PMO (%)	Nb d'APRIA devant subir un banc d'essai	Nb d'APRIA ayant subi et réussi le banc d'essai	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	235	235	100	235	235	100
An 2	0	0	n/a	235	235	100
An 3	0	0	n/a	235	235	100
An 4	0	0	n/a	235	235	100
An 5	0	0	n/a	235	235	100
An 6	0	0	n/a	235	235	100

INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR CERTAINES ACTIONS DU SCR, COMME DEMANDÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau A.13 – Acquisition des bouteilles pour les appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA)

Année prévue au PMO	Nb de bouteilles pour APRIA à acquérir	Nb de bouteilles pour APRIA acquises	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	545	545	100
An 2	0	0	n/a
An 3	0	0	n/a
An 4	120+40	120+40	100
An 5	60	60	100
An 6	0	0	n/a

Tableau A.14 – Aménagement de points d'eau*

Année prévue au PMO	Nb de points d'eau à aménager	Nb de points d'eau aménagés	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	n/a	n/a	n/a
An 2	n/a	n/a	n/a
An 3	n/a	n/a	n/a
An 4	n/a	n/a	n/a
An 5	n/a	n/a	n/a
An 6	n/a	n/a	n/a

*Il n'y a pas nécessité d'aménager des points d'eau sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

Tableau A.15 – Force de frappe (FDF) lors des interventions en incendie

Année prévue au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour incendies de bâtiments	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte	Objectif atteint au PMO (%)
An 1	7 031	631	198	168	84
An 2	8 143	601	180	158	87
An 3	8 676	674	240	208	87
An 4	8 729	633	173	158	91
An 5	8 029	700	216	201	93
An 6	7 784	696	228	208	91

Tableau A.16 – Force de frappe (FDF) pour les interventions nécessitant les pinces de désincarcération

Année prévue au PMO	Nb total d'appels auprès du SSI	Nb d'appels pour la désincarcération	Nb d'interventions requérant une FDF	Nb d'interventions où la FDF a été atteinte	Atteinte de la FDF pour les interventions de désincarcération (%)
An 1	7 031	15	15	15	100
An 2	8 143	21	21	21	100
An 3	8 676	18	18	18	100
An 4	8 729	53	53	50	94
An 5	8 029	35	35	35	100
An 6	7 784	16	16	16	100

